

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme CATHERINE CHAUVIN, présidente
 M. YVES G. ARCHAMBAULT, commissaire
 Mme JOCELYNE BEAUDET, commissaire

**PROJET DE POLITIQUE DU PATRIMOINE
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 7

Séance tenue le 10 février 2005, 13 h
Office de consultation de Montréal
1550, Metcalfe, 14 ième étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2005.....	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
LA PRÉSIDENTE:.....	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :	
JOSEPH BAKER	1
MUSÉE STEWART	
NELSON HEPPELL.....	14
HABITATIONS MILTON – MAISON NOTMAN	
ÉRIC MILLETTE, DARIO PIETRANTONIO	28
SOCIÉTÉ POUR LA PROMOTION DE LA DANSE TRADITIONNELLE QUÉBÉCOISE	
GILLES GARAND	49

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PRÉSIDENTE:

5 Alors Mesdames et Messieurs, bonjour, je vous souhaite la bienvenue à cette
assemblée de consultation publique au cours de laquelle nous entendrons vos commentaires
et opinions sur le Projet de politique du patrimoine de la ville de Montréal.

10 Mon nom est Catherine Chauvin, je suis commissaire à temps plein à l'Office de
consultation publique et je suis accompagnée de madame Jocelyne Beaudet et de monsieur
Yves Archambault, tous deux (2) commissaires additionnels à l'Office. L'équipe de la
Commission comprend également madame Michèle Bertrand, analyste principale, ainsi que
messieurs Rémi Manesse et Sylvain Provost.

15 Je vous signale que l'horaire de présentation des mémoires et d'expression des
opinions a été remanié afin d'éviter que les citoyens n'aient à attendre avant de faire leur
présentation. Nous nous excusons auprès de tous les citoyens qui ont eu à subir quelques
inconvenients à ce sujet au cours des séances de lundi et de mardi dernier.

20 L'assemblée d'aujourd'hui est enregistrée. Monsieur Dufour s'occupe de la sténotypie
et monsieur Bergeron s'occupe de la sonorisation. L'enregistrement et sa transcription écrite
seront mis à la disposition du public sur le site Internet de l'Office.

25 Alors sans plus tarder, j'invite la première personne inscrite à la séance d'aujourd'hui,
monsieur Joseph Baker, à venir prendre place à la table des intervenants. Bonjour, Monsieur
Baker, et bienvenue.

M. JOSEPH BAKER:

30 Je vais présenter un texte écrit en anglais. C'est un peu dommage parce que j'avais
pensé tout en français, sauf que je me rappelle que ma secrétaire a toujours dit qu'il y a des
choses qu'on peut dire en français mais on ne peut pas les écrire. Alors j'hésite d'écrire le
memorandum sans corrections en français. Alors...

35 J'ai dit au début que j'ai trouvé très très bien cette tentative de présenter une politique
de patrimoine. Et en guise d'introduction, j'aimerais dire que j'ai consacré moi-même une
longue carrière académique et professionnelle au sujet de la notion de conservation du
patrimoine. J'ai présidé des conférences internationales et nationales sur le sujet. Et en tant
que professeur à l'université, j'ai toujours essayé de convaincre mes étudiants que la
40 conservation des bâtiments "patrimoniaux" et des quartiers résidentiels et "patrimoniaux" était
très importante et aussi importante que la construction d'édifices nouveaux.

45 J'ai aussi prôné la conservation et amélioration de l'espace urbain et sa jouissance par ses citoyens, nos rues, nos places, nos parcs, nos espaces où les gens se rassemblent. C'est une passion de ma vie et j'étais un explorateur constant de la faune de la Ville.

50 Je suis un critique de l'abus des villes, la destruction sauvage de nos ressources, la création des terrains vagues et qui défigurent le tissu de la Ville. Je déplore la perte des bâtiments créés par d'autres générations, les grandes maisons, mais aussi les résidences des gens qui ont construit ces grandes maisons. Toutes ces choses, les hôtels, les institutions religieuses, les théâtres, les cinémas, ils sont tous les témoins de notre croissance, de notre histoire.

55 Donc, j'accueille avec plaisir les objectifs de la politique qui suggèrent l'amélioration de nos espaces publics, encouragent le design, intégration des oeuvres d'art et qui donnent la priorité aux piétons. Ça veut dire qu'une ville qui est bien pour les piétons, les cyclistes, qui est sécuritaire pour nos enfants. Et j'espère que le Plan d'urbanisme tel que révisé va assurer ce niveau de qualité à travers la ville.

60 Vous avez entendu probablement de nombreuses présentations d'individus et représentants des groupes avec des intérêts très très divers. Moi-même, j'ai trouvé pendant les années de ma carrière un nombre de sujets, d'issues et je peux épuiser votre patience si je parle de toutes ces expériences. Mais j'aimerais mentionner quelques-unes, simplement pour indiquer que la notion de la conservation du patrimoine et une politique de patrimoine a besoin d'inclure certains... j'appelle en anglais les safeguards et les prévisions.

70 Je parle des exemples comme le Benny Farm, un développement qui est représentant de l'habitation après la deuxième guerre mondiale, basé sur l'idée de la ville jardin. Alors avec sa population vieillissante, le gouvernement a conçu sa démolition et le remplacement par un développement de haute densité. Alors des années de lutte de la part des groupes communautaires ont changé cette direction, mais une intervention bureaucratique avec pour résultat qu'une bonne partie, plus que la moitié des bâtiments sur ces terrains seraient démolis et remplacés avec des unités neuves.

75 Je parle aussi du Notman House. Notman House, c'était originellement la maison de l'homme qui a photographié la ville de Montréal, tous ses aspects. Alors une proposition pour convertir cette maison en bar/club et la démolition de l'ancien hôpital St. Margaret's Hospital était abandonnée, mais un nouveau projet est suggéré maintenant qui conserverait la maison et l'hôpital pour fins d'habitation, mais qui va démolir une bonne partie du jardin qui est aussi un élément patrimonial.

80 La proposition pour le Centre universitaire de santé de McGill a visé la démolition de plusieurs de ses bâtiments, y compris le vénérable Hôpital Royal Victoria. La proposition c'était de transformer les bâtiments vacants en condominiums de luxe. Heureusement, cette

85 notion est tombée et une bonne partie des équipements de santé sera maintenue.

Un autre débat semblable touche le Centre hospitalier universitaire de Montréal.

90 Alors je mentionne ces exemples parce que j'espère qu'à l'avenir, c'est à espérer que le sort des bâtiments "patrimoniaux" ou les sites ne dépendrait pas des intérêts financiers privés ni sur l'énergie nécessaire de rallier les citoyens pour la protection. Parce qu'en face de trop de défaites, en face de trop de déceptions, même les gens les plus engagés succombent à l'indifférence et à l'inaction.

95 La création de l'Office de consultation publique de Montréal a permis la voix des citoyens d'être entendue en ce qui concerne plusieurs de ces questions sur le sujet de l'environnement urbain. Toutefois, cette organisation, si je comprends bien, est convenue selon la discrétion du conseil municipal ou le comité exécutif ce qui empêche les demandes pour un débat sur les issues aussi importantes, par exemple, que le Centre hospitalier de 100 l'université de Montréal sans l'accord d'un organisme gouvernemental. J'espère que cet aspect sera pris en compte dans la nouvelle politique du patrimoine.

105 Moi, j'ai lu les documents de fond en comble, mais la partie qui m'intéressait le plus c'était les engagements de la Ville, qui étaient à la fin du document. Lorsqu'on lit le document, on trouve qu'il y a une grande diversité d'intérêts sous le titre "Patrimoine".

110 Une question qui m'a préoccupé pendant des années, c'est la notion des propriétés de l'église, au large diocèse. On appelle ça "redundant church properties". J'utilise ce terme parce qu'il y a une commission au Royaume-Uni qui est en face de la destruction et la perte et l'usage inapproprié des églises abandonnées, ils ont appelé ça les "redundant properties". Et prendre les mesures d'améliorer la situation.

115 Lorsqu'on lit dans un livre tel qu'écrit par monsieur Simon Jenkin, England's thousand best churches, on peut comprendre l'énormité de ce problème et des défis qui se présentent. Une lecture semblable de notre livre publication plus locale, Les Églises, un répertoire architectural traditionnel sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, on peut apprécier le défi auquel cette ville fait face maintenant, parce que déjà en dix-neuf cent dix (1910), la ville de Montréal était connue comme la ville de cent (100) clochers. Le répertoire, la liste de deux cent cinquante (250) églises catholiques et d'autant plus diverses religions.

120 Dans la dernière partie du XX^e siècle, ils ont vu la destruction de plusieurs églises. La destruction de l'Église Ste-Anne à Griffintown, le démembrement de la Basilique de St-Jacques et l'intégration de ses restes, the bell tower, le clocher et la façade principale dans le nouveau bâtiment de l'UQAM. Je regrette de dire que l'architecte responsable de ce 125 massacre a été accordé un prix par l'Ordre des architectes.

Plus récemment, l'Église First Presbyterian sur la rue Jeanne-Mance a été éventrée, deux (2) de ses façades étaient retenues et derrière, toute une panoplie de patios et de

130 balcons d'une vingtaine de condominiums tombent de l'intérieur. C'est fort possible qu'une
génération à l'avenir va penser que les dommages étaient le résultat d'un incendie et que
l'architecte était très très astucieux d'avoir résolu le problème avec le recyclage en habitation.

135 L'Église de First Christ Scientist sur Côte-des-Neiges, ses qualités architecturales
disputées par la Commission Jacques-Viger de la Ville étaient condamnées et réduites aux
décombres. Bien situé et près des universités, ce bâtiment aurait pu servir comme un
excellent auditorium.

140 L'Église St-Jean-de-la-Croix sur le boulevard St-Laurent était sujette à une chirurgie
radicale. Son vaste espace intérieur a été bourré de cinquante-neuf (59) appartements. C'est
vrai, le décor public est conservé, mais la vocation publique est sacrifiée aux intérêts privés.
Le promoteur du projet est très fier de la capacité de sa compagnie de faire ce type
d'opération et sans doute il cherche d'autres occasions de l'exercer.

145 À l'avenir, le diocèse de l'Archevêque de Montréal considère la possibilité de
redondance de plusieurs églises dans ses territoires. Soit ce legs de la croissance des
quartiers montréalais sera perdu au bulldozer ou pour ce qui échappe de ce destin, ce triste
destin, leurs restes serviront comme masques à quatre (4), cinq (5) ou six (6) étages
d'habitations luxueuses. En effet, Montréal devient ville carnaval.

150 C'est à la lumière de cette ressource patrimoniale et qu'on peut considérer comme
une espèce d'espèce en danger, que j'ai examiné la politique et en particulier les
engagements de la ville de Montréal. Je mentionne quelques-unes.

155 La Ville s'engage à faire de l'année deux mille cinq (2005) l'an un (1) du plan de
rattrapage du réseau des bibliothèques publiques de Montréal.

160 Item 33c), c'est à favoriser une plus grande ouverture des réseaux des bibliothèques
et des lieux de diffusion municipaux aux artistes étrangers dans le cadre d'échanges
internationaux.

Item 10, la Ville s'engage à favoriser la mise en oeuvre du Réseau Patrimoine
Montréal dont le principal mandat sera de faire connaître les intervenants en patrimoine et de
promouvoir leurs activités en vue de rejoindre efficacement le plus vaste public possible.

165 Item 16, la Ville s'engage à mettre en oeuvre un plan d'intervention stratégique sur les
pôles culturels qui propose les moyens de mettre en valeur les pôles existants.

Je souligne ces phrases parce que je pense que ça touche vraiment le coeur de mon mémoire.

170

Item 4, la Ville s'engage à mettre en place un volet culturel dans le programme de revitalisation urbaine intégrée, à favoriser l'accès à la pratique culturelle et artistique dans les projets issus de ce programme.

175

Item 17, je l'ai trouvé important, la Ville s'engage à se doter d'une signalisation cohérente, mettant en réseau et donnant toute la visibilité requise aux institutions, équipements, événements, et caetera.

180

Alors je dois dire, Madame la Présidente, que le réseau envisagé dans ces engagements existe déjà dans la forme des nombreuses églises qu'on peut retrouver à travers le territoire de Montréal. Ils sont signifiants, ils sont visibles, ils sont facilement identifiés. Ils contiennent les espaces intérieurs très vastes qui peuvent bien répondre aux objectifs énumérés ci-dessus. Rapidement, ils perdent leur congrégation et déjà et bientôt ils sont sur les enchères.

185

Si je fais la connexion de ce réseau aux objectifs de la Ville, le résultat pourrait s'avérer très différent. Ces bâtiments pourraient servir comme les hôtels de ville "locals", les bibliothèques, les musées, les centres d'histoire "locals" et d'écologie, pour les théâtres et la danse, espace pour les nouvelles compagnies, les endroits pour les concerts et les récitals, pour les centres d'arts et les ateliers d'artistes.

190

Des inventaires des églises existent. Ils sont les sujets d'une recherche scrupuleuse et documentation. On peut trouver l'exemple ailleurs dans le monde où des transformations très astucieuses sont faites pour les fins culturelles.

195

Il est essentiel que la Ville développe une stratégie pour la récupération des propriétés ecclésiastiques qui approchent la fin de leur vocation religieuse et qui sont capables d'assumer les nouvelles fonctions compatibles avec les besoins contemporains pour appuyer une politique de patrimoine.

200

Je dois dire, Madame, que je suis un athée convaincu, je ne suis pas du tout un croyant, mais j'adore nos églises.

LA PRÉSIDENTE:

205

Merci beaucoup, Monsieur Baker. J'ai demandé à monsieur Provost de vous donner copie en version anglaise de la Politique du patrimoine ainsi que de son résumé. Je ne sais pas si vous en avez eu une, mais la raison pour laquelle j'ai fait ça, c'est que les engagements que vous avez cités dans votre mémoire sont ceux que l'on retrouve dans la

210 proposition de Politique de développement culturel et non pas dans la Politique du patrimoine.
Did you understand me?

M. JOSEPH BAKER:

215 Oui, oui, je comprends bien.

LA PRÉSIDENTE:

Oui?

220

M. JOSEPH BAKER:

C'est dommage, je ne savais pas.

225

LA PRÉSIDENTE:

Bien, je pense que ça témoigne du fait que la culture et le patrimoine, il y a certaines zones grises qui se recourent.

230

J'aimerais quand même vous entendre. Vous avez parlé du nouveau Plan d'urbanisme et avec votre expérience professionnelle et personnelle, j'aimerais entendre vos commentaires sur le lien que vous voyez entre un plan d'urbanisme et une politique du patrimoine.

235

M. JOSEPH BAKER:

Je crois qu'il y a un lien assez important. Comme j'ai dit au début, toute mon expérience, je m'intéressais aux problèmes urbains comme architecte, comme professeur, et il me semble que souvent c'est cette notion des édifices patrimoniaux et le patrimoine étaient complètement oubliés dans les plans d'urbanisme.

240

Et on voit le résultat dans le visage de Montréal qui est troué et ces trous sont les résultats d'une indifférence à cette notion de bâtiment patrimonial.

245

Alors les groupes comme Héritage Montréal et d'autres que nous avons fondés ont fait un bon travail pour sensibiliser le public.

250

Mais jusqu'aux années très très récentes, j'ai assisté aux audiences à l'Hôtel de ville devant l'administration courante où le service, ça précédait maintenant le service courant, mais le service de développement économique a publié un document où ils ont trouvé qu'il y a à peu près huit mille (8 000) sites vacants à l'intérieur de Montréal qui, si vous faites le

calcul, c'est trois mille (3 000) acres. Trois mille (3 000) acres, c'est le terrain d'une ville.

255 Alors il me semble que la notion qu'on peut continuer de détruire avant qu'on ait construit et remplacé, c'est gâché. C'est essentiel dans un plan d'urbanisme. Moi, j'empêcherais toute démolition. Toute. Parce que jusqu'au moment quand on a complété de compléter la ville, on devrait empêcher totalement, peu importe les droits des propriétaires, et caetera.

260 Et ces propriétaires, on sait bien, ils ne sont pas présents, une bonne partie sont les comptes numérotés au Liechtenstein, à l'extérieur, et c'est les payeurs de taxes de cette ville qui paient pour les trottoirs, qui paient pour la sécurité, qui paient pour les utilités, entourer ces sites perdus, et les propriétaires sont ailleurs, ils sont sans nom.

265 Alors ça prend un plan d'urbanisme avec vraiment les dents pour améliorer cette situation. Donc, il y a un lien très très fort.

270 Il y a des années, j'habitais dans la ville de Westmount où la ville de Westmount voulait se débarrasser de tout un quartier qu'elle considérait sans aucune valeur. Moi, je faisais partie de ce quartier. Alors le plan, c'était de vendre tout à un développeur, démolir les maisons, aucune valeur, et construire un projet de haute densité. Heureusement, ils ont ressuscité ce développement et la Ville s'est vu accorder un prix d'excellence pour la conservation.

275 Alors il y a un lien très très fort entre la notion de ce qui est construit, même les choses récentes, je suis certain que vous avez reçu un memorandum de la part des (inaudible) sur la Place Ville-Marie. Il me semble que tout ce qui est construit fait partie d'un processus, un long développement, et on devrait hésiter avant de faire des jugements sur une partie.

280 Lundi soir, j'étais à une réunion de notre Conseil d'arrondissement. Alors encore sur le terrain de la maison de Notman, il y a un petit bâtiment, tout tout petit, qui reste. C'est une espèce de dépendance de l'ancien hôpital. Alors il y a un développeur qui veut développer le site et qui fait une demande pour la démolition de ce bâtiment.

285 Alors l'arrondissement a confié une évaluation de ce bâtiment à un comité de démolition. C'est un terme qu'on ne devrait jamais utiliser, un comité de démolition. Et le comité a recommandé la démolition. Et la Ville, l'arrondissement a enterré la décision en dit... et il n'y a même pas un projet encore. Heureusement, il y a la protection du ministère des Affaires culturelles. Donc, on ne peut pas le démolir avant qu'il y ait un projet approuvé.

290 Mais ce qui me frappe, c'est les raisons qu'ils ont données, que ce bâtiment n'a aucune valeur architecturale. La semaine prochaine, ils pourront venir chez moi en disant la

295 même chose au sujet de ma maison ou de mes voisins. Aucune valeur architecturale. C'est
quoi cette valeur architecturale? En face de ce petit bâtiment il y a une rangée de maisons
aussi qu'on pourrait démolir, mais en disant aucune valeur architecturale.

300 Alors je dis que comme architecte, j'irais très lentement dans ce genre de décision et
j'encourage, et le Service d'urbanisme et vos commissions d'aller très lentement en
approuvant ce genre de jugement hâtif.

LA PRÉSIDENTE:

Madame Beudet?

305 **Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE:**

310 Pour poursuivre un peu dans la réflexion, vous êtes témoin en ce moment d'un
problème dans un arrondissement où on veut détruire, démolir un immeuble. J'aimerais
savoir, parce qu'on a eu beaucoup d'intervenants qui sont venus se plaindre, justement, de
situations similaires dans d'autres arrondissements et j'aimerais savoir pour vous comment ça
pourrait fonctionner, finalement, où est-ce qu'il y aurait une protection pour les citoyens quand
ils veulent protéger leur patrimoine. Est-ce qu'il y a des suggestions que vous pourriez nous
faire et/ou partager votre expérience de longue date avec nous à ce sujet-là?

315 **M. JOSEPH BAKER:**

320 C'est une lutte continue. Comme j'ai dit, pour moi ça a commencé il y a trente (30)
ans lorsqu'ils voulaient démolir ma maison. Alors ça dépend de la volonté, la cohésion d'un
quartier. Ça dépend aussi de la présence dans ce quartier des personnes qui ont une
connaissance spéciale. Dans plus exemple, c'était parce qu'il y avait dans le secteur un
avocat, un architecte, un urbanisme, qui est un peu motivé dans ce sens que... Et eux, ils ont
fourni une espèce de leadership pour éveiller les voisins. Et c'est la même chose dans
plusieurs quartiers, ce n'est pas nécessairement une... les mêmes personnes, urbaniste,
architecte. Ça prend des gens qui sont un peu concernés.

325 Le problème, c'est que ces gens souvent sont d'une classe plus aisée. Dans les
secteurs populaires ces personnes ne sont pas présentes, et là il y a un problème. Et lorsqu'il
y avait des audiences publiques de monsieur Tremblay sur l'urbanisme, j'ai présenté un
mémoire dans lequel j'ai dit que ça prend... la bataille est inégale. Les promoteurs, ils ont les
330 ressources, ils ont accès aux architectes, aux urbanistes, ils ont accès. Une institution
comme l'Université McGill avait les ressources. J'ai dit il faut mettre à la disposition des
quartiers populaires des groupes de ressources qui seront capables de conseiller ces gens,
de leur fournir les moyens que nous, nous avons nous-mêmes. C'est-à-dire que lorsque
nous, nous habitons dans un quartier, on avait ces ressources. Mais s'ils sont absents,

335 alors le partage est très inégal.

Alors c'est pour ça que j'ai dit tantôt que les gens devraient avoir accès à une forme d'audience sur ces problèmes, qui n'est pas à la volonté de la Ville ou l'arrondissement, parce que c'est eux qui vous demandent d'organiser ces audiences. Mais si moi, j'aimerais bien
340 avoir une audience, si vous voulez, une audience publique sur le CUSM de McGill. Et McGill, ils étaient très astucieux, ils ont eu une audience publique, ils ont convoqué une audience publique, mais ils ont empêché les gens de suggérer ou de fournir des arguments pour la conservation des bâtiments et leur utilisation continue en termes de santé. Seulement la réutilisation des édifices était permise. Donc, un promoteur du Colorado a eu une meilleure
345 écoute de la part des commissaires que nous autres qui voulions conserver dans le secteur l'équipement des hôpitaux.

Alors comme je dis, c'est une bataille inégale. Et on a besoin d'un mécanisme qui permet aux gens de soulever ces questions avant qu'il soit trop tard. Mais aussi, ça prend
350 peut-être un meilleur système d'évaluation. Pourquoi un promoteur a plus le droit, parce qu'il est promoteur de terrains, que les gens qui habitent tout autour et qui sont dépendants de la qualité de cet environnement.

J'ai apporté avec moi -- et je vous laisserai copie -- un document qui est écrit par une
355 consoeur, madame Susan Bronson, sur l'Église St-Jean-de-la-Croix. C'est un bâtiment, comme j'ai dit, maintenant transformé en habitations.

Le promoteur l'a achetée pour huit cent mille dollars (800 000\$). Il était prêt
d'accorder cent mille (100 000) pour les groupes communautaires d'habiter le petit...

360

LA PRÉSIDENTE:

Presbytère.

365 **M. JOSEPH BAKER:**

... résidence à côté, oui, le...

LA PRÉSIDENTE:

370

Presbytère.

M. JOSEPH BAKER:

375 Oui, presbytère. C'est pas grand-chose ça. Il achète pour huit cents dollars (800\$) (sic) et il fait un projet de quinze millions (15M). À certains égards la situation, lorsque les

gens disent: bon, le secteur avait toujours cette église qui est un monument qui aurait pu, avec les espaces intérieurs qu'elle décrit qui sont superbes, maintenant on ne voit rien, sauf que c'est plein d'appartements.

380

Ça a pris apparemment une forme de referendum pour l'empêcher, sauf que les heures pour le referendum étaient tellement disparates que les gens ne pouvaient pas assister. Je suis un peu pessimiste. Peut-être c'est pour ça que j'ai suivi le chemin des pèlerins à Saint-Jacques-de-Compostelle cette année en vélo pour avoir de l'aide.

385

Mais je crois qu'il y a plusieurs mécanismes qu'il faut viser pour balancer, équilibrer la bataille. Comme j'ai dit, surtout aucune démolition avant qu'on utilise les terrains qui sont disponibles. Ça c'est quelque chose à faire.

390

Il y a des années le Service d'urbanisme et la ville de Montréal ont passé un règlement, lorsque le développement est tellement farouche dans la ville, qu'ils disaient, un (inaudible) qui peut mettre seulement la construction des bâtiments à quatre (4) étages. Une espèce de... une résolution temporaire pour assurer qu'il n'y aura pas de Cité Concordia, des gros développements de cette nature. Pour une période, ça a stabilisé la situation, que les gens étaient obligés de chercher pour construire sans faire des gratte-ciel. C'est une autre...

395

Donc, on a besoin d'une forme, comme je dis pour les églises, une forme de protection jusqu'au moment... on appelle ça aux États-Unis le mothballing, c'est-à-dire que mothballing, c'est de mettre...

400

LA PRÉSIDENTE:

Des boules à mites.

405

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:

Dans la boule à mites.

410

M. JOSEPH BAKER:

Je ne sais pas le terme en français.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:

415

Dans la boule à mites.

M. JOSEPH BAKER:

420 Oui. Seulement pour les protéger temporairement. C'est s'assurer que l'eau n'entre pas par le toit, que les fenêtres ne sont pas brisées, tout ça. C'est-à-dire une forme de protection. Jusqu'au moment que nous aurons décidé: oui, il y a un groupe qui cherche...

425 Dans le cas du presbytère sur la rue Jeanne-Mance, il y avait des groupes qui voulaient prendre ce bâtiment comme une forme de, pas un centre communautaire mais une forme de centre des arts, culturel, et caetera. Et c'est l'église, les propriétaires de l'église qui ont refusé leur offre, préférant vendre à un promoteur.

430 Comme je dis, il y a très peu de solutions, mais nos villes prévalent de certaines formes de législations qui peuvent empêcher certaines choses de se passer. Ça a été le cas dans Benny Farm. Le développement à Benny Farm ne pouvait pas continuer tel que prévu originalement parce qu'il n'avait pas l'approbation de la Ville. Alors il y a certains projets qu'il ne faut pas accorder la permission.

LA PRÉSIDENTE:

435 Monsieur Baker... pardon.

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE:

440 Je m'excuse.

LA PRÉSIDENTE:

Allez-y.

445 **Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE:**

450 Est-ce que vous voyez à ce moment-là une structure tout à fait indépendante où, quand il y aurait des cas litigieux, les gens pourraient se plaindre et cet organisme-là organiserait une consultation publique? Est-ce que c'est ça que vous voyez?

M. JOSEPH BAKER:

455 Oui, ça serait bon. Je pense que c'est une situation maintenant avec la division de la Ville en arrondissements, nous avons les groupes où les gens sont plus proches aux biens culturels ou "patrimoniaux" dans le secteur. Lorsqu'on parle de toute la ville, c'est un peu difficile d'identifier, les gens peut-être dans mon coin ne s'identifient pas avec St-Jean-de-la-Croix ou une autre arrondissement ou quoi d'autre.

460 Mais avec la division, il y a peut-être une possibilité pour ces arrondissements de, eux-
mêmes, de fournir les moyens pas seulement d'attendre une approche d'un promoteur pour
construire quelque chose d'autre, mais seulement pour protéger ce qu'ils ont, les rendre
conscients qu'ils ont quelque chose de valeur et quels sont les moyens de le protéger. En
effet, il faut faire peur aux promoteurs.

465 **Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE:**

Et cette structure, elle couvrirait l'Île de Montréal, ça ne serait pas de multiples
structures dans chaque arrondissement, ça serait une structure pour...

470 **M. JOSEPH BAKER:**

Ça prend quelque chose, d'être chapeauté.

475 **Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE:**

Chapeauté. D'accord.

M. JOSEPH BAKER:

480 Qui suggère aux arrondissements. Qu'ils prennent les mesures nécessaires.

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE:

Merci.

485

LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Archambault?

490 **M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:**

Oui. Rapidement. Vous semblez, dans vos propos, comme le mothballing de toutes
les institutions religieuses, par exemple, où la proposition que vous avez faite d'empêcher
toute démolition, est-ce que ça veut dire que la valeur que vous portez, elle est principalement
495 rattachée au fait qu'un bâtiment existe, donc il a une valeur et donc on ne démolit pas à
l'absurde, on n'aurait plus de place pour renouveler certains éléments. Et je pense au quartier
international, par exemple. Vous avez parlé de Place Ville-Marie, pour protéger la façade du
5, Place Ville-Marie il a fallu qu'on accepte que le 5, Place Ville-Marie soit construit en relation
avec le complexe qu'on connaît et qui est reconnu comme valable.

500

M. JOSEPH BAKER:

Oui.

505 **M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:**

Alors ça nous paralyserait un peu, je pense, cette vision d'arrêter. Il y a des fois où il faut faire place à d'autres choses.

510 **M. JOSEPH BAKER:**

Bien, je pense qu'il ne faut pas agir seulement lorsqu'un cri d'alarme arrive. Comme j'ai dit, il faut prévoir.

515 Moi, je crois que c'est essentiel de penser en termes de recyclage. Je vous donne un bon exemple. Lorsque j'ai habité Québec et j'étais à l'Université Laval, il y avait le camp du grand Couvent du Bon Pasteur. Le gouvernement voulait le démolir pour faire place à un palais de justice. Alors ça encore c'était une bataille.

520 Mais éventuellement, ils ont réussi de convaincre, par exploration, en regardant les possibilités de ce bâtiment, de le transformer en résidence pour divers groupes de personnes. Et ce qu'ils ont utilisé comme outil, c'est une exploration par mes étudiants de cet édifice, nous avons fait nos propres plans de cet édifice. Nous sommes allés au département de l'Hôtel de ville pour montrer ces plans, montrer qu'il faut changer certaines normes afin que ce
525 bâtiment puisse être transformé.

Je pense qu'ils ont célébré presque le trentième anniversaire maintenant. C'était rempli de six (6) groupes corporatifs indépendants. Le bâtiment était magnifique. La chapelle est conservée, ça sert comme salle de récital, et caetera, de musique. On a changé...

530

Et peut-être j'aurais dû dire à la fin de ma présentation que je crois qu'on devrait utiliser les ressources des universités, maintenant je ne suis plus enseignant, mais je sais que dans les universités il y a des gens, des professeurs comme madame Bronson qui enseigne les choses en termes de conservation et d'autres, monsieur Marsan. Ces gens s'intéressent
535 à la protection des bâtiments, ils ont des ressources extraordinaires dans la forme de leurs étudiants. Il y a ces bâtiments qui peuvent être explorés maintenant. Quelles seront les possibilités de réaménagement? De quelle façon... qu'est-ce qu'il faut faire et à quel prix? Parce que nous avons fait l'évaluation des coûts de recyclage pour le couvent à Québec. On peut faire la même chose pour les églises.

540

Donc, on a un catalogue des possibilités avec les suggestions, les propositions

illustrées pour montrer aux gens des secteurs: vous avez cette richesse chez vous, qu'est-ce qu'on peut faire avec ça, qu'est-ce que vous aimeriez faire? Alors je pense qu'il faut utiliser ces ressources pour aider dans la...

545

Lorsque j'ai mentionné l'utilisation des universités ressources à monsieur Tremblay pendant ces audiences, il a dit: Monsieur Baker, vous pensez en termes des années soixante-dix (70). J'ai dit: peut-être. C'était pas mauvais non plus.

550

Je crois que les mêmes problèmes... Si les mêmes problèmes existent aujourd'hui, alors je crois que les solutions qu'on offre sont aussi importantes et valables.

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE:

555

Merci.

LA PRÉSIDENTE:

Merci beaucoup, Monsieur Baker.

560

M. JOSEPH BAKER:

J'aimerais vous laisser, Madame la Présidente, et je n'ai pas fait des copies, mais ce document qu'a publié madame Bronson, je pense que c'est intéressant, et un autre que j'ai écrit moi-même sur la préservation de l'église...

565

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE:

Christ Church?

570

M. JOSEPH BAKER:

... First Christ Scientist qui est démolie et un autre document basé sur la démolition de l'église sur la rue Jeanne-Mance. Alors pour votre (inaudible).

575

LA PRÉSIDENTE:

Merci beaucoup, Monsieur Baker. J'inviterais maintenant monsieur Nelson Heppell du Musée Stewart à prendre place à la table des intervenants. Bienvenue.

580

M. NELSON HEPPELL:

Bonjour.

585 **LA PRÉSIDENTE:**

Nous avons reçu votre mémoire la semaine dernière. Nous en avons pris connaissance. Je vous invite à en faire la présentation.

590 **M. NELSON HEPPELL:**

Je vais vous faire un résumé, pas nécessairement seulement que sur le mémoire.

595 Je représente donc le Musée Stewart, une institution ici à Montréal depuis mil neuf cent cinquante-cinq (1955). Nous fêtons donc cette année notre cinquantième (50^e) anniversaire.

600 Les activités du Musée Stewart aujourd'hui sont dans l'arsenal du Complexe militaire de l'île Ste-Hélène. Il s'agit du seul site de la ville de Montréal qui puisse permettre aux Montréalais et aux touristes de palper l'histoire de cette période de développement de Montréal et du Canada. Ce complexe militaire servait à fournir le réseau des fortifications à l'ouest de Montréal et dans la région de Montréal.

605 L'état du site avec les années est devenu lamentable étant donné le manque d'un programme d'entretien, avec des fonds pour le soutenir. Ce qui a entraîné des coûts supplémentaires, nous avons reçu les dernières années quelques... la Société du parc des îles a reçu des argents pour entretenir ce qui était en train de tomber. Et c'est sûr que s'il y avait eu un plan qui avait été fait auparavant sur l'entretien, probablement que les choses ne seraient pas tombées comme elles le sont aujourd'hui.

610 Par exemple aussi, on est en tant que locataires des lieux, on peut être à même de voir des choses qui se dégradent tranquillement et on les signale à la Société du parc des îles qui gère le bâtiment, mais pour prendre un exemple, le mur de l'enceinte de la petite poudrière. Au début, il n'y avait que quelques pierres qui étaient tombées du mur, probablement une réparation de quelques milliers de dollars. Mais on a attendu, on a attendu et attendu et aujourd'hui, bien, il y a peut-être huit (8) ans de ça, on a été obligés de démolir le mur au complet pour le reconstruire. Donc, quelques centaines de milliers de dollars au lieu.

620 Donc, en quatre-vingt-treize (93), la Société du parc des îles a déposé un plan directeur de mise en valeur et du développement du parc des îles qui a été adopté par le conseil municipal de la ville de Montréal. La restauration du complexe militaire a été identifiée comme étant une action importante.

625 On doit attendre en mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998) avant de recevoir des fonds pour récupérer ce qui était en train de tomber. En deux mille un (2001), la Société du

630 parc des îles, voyant les besoins urgents, écrit un plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'Île Ste-Hélène. On y fait référence dans le document à l'état lamentable du site et l'urgence d'agir. On y retrouve un calendrier de conservation et une mise en valeur du site. On parle même de reconstruction de bâtiment disparu, ce qui est encourageant pour le musée étant donné que le musée a pris de l'expansion avec les années et le bâtiment commence à être étroit pour les activités du musée.

635 Depuis quatre-vingt-dix-huit (98), la Société du parc des îles a reçu des fonds de trois millions de dollars (3M\$) pour restaurer le site militaire. Ces fonds ont seulement servi à ralentir la dégradation du site en restaurant l'enceinte de la petite poudrière, les escaliers extérieurs, environ vingt-cinq pour cent (25%) des portes et fenêtres. C'est un bon montant. Ce qui a été fait a été bien fait, dans l'ordre du plan directeur, mais il en reste encore beaucoup à faire.

640 En deux mille quatre (2004), le musée a beaucoup d'espoir dans la continuité des travaux parce que depuis quatre-vingt-dix-huit (98), il y avait des montants qui étaient mis pour la restauration. Et en deux mille quatre (2004), on voit qu'il reste encore beaucoup de travaux à faire. Il y a des pierres du mur du fort qui sont en train de tomber encore. Il y a le pavé qui est dangereux, il y a des gens qui se tournent les chevilles régulièrement. Il y a les 645 fenêtres, le soixante-quinze pour cent (75%) qui reste de portes et fenêtres à faire, il y a le toit qui va être à refaire bientôt, et caetera

650 Le musée a encore plus d'espoir parce qu'en deux mille quatre (2004), il y a un énoncé, le Projet de politique du patrimoine. Enfin, la Ville va s'occuper du problème puis l'affaire est presque réglée.

655 La politique du patrimoine, les fondements du musée reposent sur des principes semblables: conservation, mise en valeur et interprétation, accessibilité au patrimoine, transmission de ce patrimoine aux futures générations.

Nous sommes heureux de constater dans cet énoncé que la Ville veut agir en partenariat et veut agir comme propriétaire et gestionnaire exemplaires. Tout est en place pour un meilleur futur.

660 Mais automne deux mille quatre (2004), nous sommes en attente de l'acceptation des budgets du plan triennal d'immobilisation. Quelle surprise, la Ville prévoit zéro dollars dans son PTI pour continuer la restauration du complexe militaire de l'Île Ste-Hélène.

665 Que se passe-t-il avec les intentions de la Ville face à ce site? Quatre-vingt-treize (93), on adopte un plan directeur de la mise en valeur et du développement du parc des îles, deux mille un (2001) un plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'Île Ste-Hélène, deux mille quatre (2004) énoncé d'une politique du patrimoine et zéro dollars pour les trois

670 (3) prochaines années pour l'entretien des immobilisations du complexe militaire de l'île Ste-Hélène. C'est à ne rien y comprendre. Il est dommage de voir qu'un lieu stratégique à l'époque de sa construction soit classé aujourd'hui comme n'étant pas une priorité. Surtout après les travaux des dernières années.

675 Qu'en est-il avec le principe de conservation, mise en valeur, interprétation, accessibilité et transmission aux futures générations? Dans cette veine, qu'aurons-nous à transmettre si nous continuons comme ça?

680 Maintenant, au sujet de notre institution dans tout ça. La politique du patrimoine fait mention de partenariat avec le privé. Depuis mil neuf cent cinquante-cinq (1955), nous agissons en bon partenaires avec la Ville en mettant en valeur, en interprétant et en rendant accessible le complexe militaire de l'Île Ste-Hélène. En mil neuf cent cinquante-cinq (1955), fondement du Musée Stewart au Blockhaus de l'Île Ste-Hélène où on y interprète l'histoire de l'île.

685 En mil neuf cent soixante-deux (1962), reconstitution des Compagnies franches de la Marine, premier régiment français permanent ici en Nouvelle France. En mil neuf cent soixante-six (1966), reconstitution du 78^e Fraser Highlanders, régiment qui s'est battu sur les Plaines d'Abraham en dix-sept cent soixante (1760).

690 Ces troupes servent aussi à la ville de Montréal dans l'animation du complexe militaire et aussi aux Champs-de-Mars ici, depuis huit (8) ans on anime le Champs-de-Mars les mercredis.

695 Ces deux (2) reconstitutions historiques ont aussi fait parler de Montréal en dehors de la ville de Montréal, partout au Québec, au Canada et à l'international. Les deux (2) régiments voyagent à travers le Québec et le Canada et partout, et on y fait toujours référence du fort et de la ville de Montréal comme lieu d'origine.

700 Le musée possède aussi des collections documentant la découverte, la conquête et la vie dans le nouveau monde, dont Montréal.

705 On y tient des expositions interprétant le site et la Ville. Nous avons eu des expositions dont une, Un patrimoine oublié, les fortifications de l'Île Ste-Hélène en mil neuf cent quatre-vingt-seize (1996). En mil neuf cent quatre-vingt-douze (1992), Montréal une histoire à suivre, les origines.

Nous avons un programme éducatif portant sur la colonisation et le développement économique et complexe militaire de l'Île Ste-Hélène. Nous participons, depuis les débuts de la Fête des neiges, au volet historique de cette fête.

710 Nous avons créé des outils liés à la transmission du patrimoine, donc des journaux, catalogues, des livres, CD Rom, seul ou en partenariat dont vous avez la liste dans le document qui était joint. Nous avons reçu des prix d'excellence. Pour n'en nommer que quelques-uns, en deux mille trois (2003) le prix d'excellence catégorie recherche pour publication L'art d'enseigner la physique, Les instruments de démonstration de l'Abbé Jean-
715 Antoine Nolet, de dix-sept cent (1700) à dix-sept cent soixante-dix (1770). Un prix de l'Association des musées canadiens.

Toujours en deux mille trois (2003), prix Ulysse attraction touristique, cinquante mille (50 000) visiteurs et moins pour l'exposition Joséphine, le grand amour de Napoléon, prix de
720 Tourisme Montréal.

En deux mille deux (2002), Association québécoise d'interprétation du patrimoine décerne le prix d'excellence ex aequo pour l'activité Le camp de jour, toute une histoire.

725 En deux mille un (2001), finaliste au prix Ulysse attraction touristique cinquante mille (50 000) visiteurs et moins pour l'exposition Oui, la terre est ronde de Tourisme Montréal.

En deux mille (2000), Société des musées québécois, prix d'excellence pour l'exposition Napoléon à l'Île Ste-Hélène. De Tourisme Montréal, prix Ulysse attraction
730 touristique cent mille (100 000) visiteurs et plus pour l'exposition Napoléon à l'île Ste-Hélène. Du ministère du Tourisme du Québec, lauréat d'argent, attraction touristique pour la même exposition.

Tous ces efforts sont traduits par une fréquentation de quelque quatre-vingt-cinq mille
735 (85 000) entrées depuis les dernières trois (3), quatre (4) dernières années.

Nous avons l'habitude, au musée, d'être modestes, de se débrouiller seuls, mais les temps, les besoins sont devenus urgents. Depuis dix (10) ans, nous vivons des diminutions de support au musée à vocation patrimoniale, nous avons des subventions fédérales pour des
740 projets ponctuels, subventions provinciales récurrentes mais insuffisantes, en deçà du niveau que nous devrions avoir. Et nous avons, heureusement, la Fondation MacDonald Stewart qui nous fournit de l'argent, mais qui a atteint son plafond de subventions. Et nous tentons évidemment, comme c'est à la mode, d'aller chercher des fonds auprès des commandites privées, mais lorsque nous avons le nom MacDonald Stewart derrière, les gens ont de la
745 difficulté à croire que nous avons besoin d'argent.

Cette Fondation a aussi agi comme bon partenaire avec la ville de Montréal, principalement avec le Musée Stewart qui agit comme partenaire avec la Ville en interprétant le site, et en mil neuf cent soixante-seize (1976), à la demande du maire, il a restauré le
750 Château Dufresne.

Pour s'en sortir, nous faisons des démarches, mais nous avons besoin du support municipal pour faire des pressions aux deux (2) paliers gouvernementaux en nous reconnaissant comme un partenaire important.

755

Pour toutes ces raisons, le Musée Stewart demande à la ville de Montréal d'agir en propriétaire et en gestionnaire responsable et de réintégrer au PTI les sommes nécessaires à la restauration et à la conservation du site militaire où loge le Musée Stewart, de faire adopter le Plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'Île Ste-Hélène par le conseil municipal de la ville de Montréal, d'obtenir un classement approprié pour le site militaire de l'Île Ste-Hélène, un classement municipal, provincial ou fédéral, de développer une entente de cofinancement avec le ministère de la Culture et des communications du Québec, d'élaborer un plan quinquennal de financement pour la mise en oeuvre des travaux de réalisation de la première phase du plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'Île Ste-Hélène.

760

765

Le musée sait par expérience que l'histoire ne s'apprend pas seulement dans les livres. Des vestiges du passé tel le site militaire de l'Île Ste-Hélène permettent à cette histoire d'être vue, touchée, vécue et de continuer à vivre, nous aidant tous, jeunes et moins jeunes, à mieux comprendre d'où nous venons, mais aussi qui nous sommes. Il est de notre responsabilité collective de faire en sorte que cette histoire continue de vivre et de nous inspirer.

770

Visant cette fin, le projet de politique du patrimoine de la ville de Montréal est un outil de premier ordre, il reste à joindre les gestes aux intentions. Voilà notre souhait le plus cher.

775

LA PRÉSIDENTE:

Merci beaucoup, Monsieur Heppell. J'aimerais vous poser quelques questions sur le financement de la Société du parc des îles. Parce que vous nous avez indiqué que la SPI a adopté un plan de mise en valeur en quatre-vingt-treize (93)...

780

M. NELSON HEPPELL:

Oui.

785

LA PRÉSIDENTE:

... et que depuis quatre-vingt-dix-huit (98), c'est trois millions de dollars (3M\$) qui ont été investis, donc entre quatre-vingt-dix-huit (98) et deux mille quatre (2004), principalement par des fonds alloués au PTI à cette fin-là pour la SPI. Est-ce que je dois comprendre qu'avant dix-neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998) il n'y avait eu aucun fonds d'immobilisation d'alloué pour l'entretien du site militaire de l'Île Ste-Hélène?

790

M. NELSON HEPPELL:

795 C'est le cas.

LA PRÉSIDENTE:

800 C'est le cas.

M. NELSON HEPPELL:

805 Il y avait eu, en quatre-vingt-quinze (95), des travaux pour refaire, mais ce n'était pas des fonds prévus, mais le toit coulait. Ils ont été obligés de refaire en bardeaux d'asphalte, au plus bas soumissionnaire, le toit de l'arsenal.

LA PRÉSIDENTE:

810 Qui est originalement en ardoise?

M. NELSON HEPPELL:

Qui était originalement en tôle à la canadienne.

815 **LA PRÉSIDENTE:**

Est-ce que je comprends aussi qu'au PTI 2005-6-7, il y a des sommes prévues pour le SPI, mais qui ne comprennent rien pour le site militaire?

820 **M. NELSON HEPPELL:**

Exactement.

LA PRÉSIDENTE:

825 C'est ça. Est-ce que c'était de la volonté de la SPI? Est-ce que vous participez au processus d'élaboration de la demande Société du parc des îles?

M. NELSON HEPPELL:

830 Oui, tout à fait.

LA PRÉSIDENTE:

835 Et donc, vous aviez prévu...

M. NELSON HEPPELL:

840 Il y avait des demandes qui avaient été faites de l'ordre de six millions (6M) pour les trois (3) prochaines années pour des travaux sur le complexe militaire.

LA PRÉSIDENTE:

845 Parce que là, ça représentait trois millions (3M) sur cinq (5) ans, c'est à peu près six cent mille dollars (600 000\$) par année qui a été investi dans l'entretien et la réparation du site. Est-ce que les travaux qui ont été faits concordent avec ceux qui ont été identifiés dans le plan directeur de mise en valeur du site Ste-Hélène?

M. NELSON HEPPELL:

850 On a essayé de les faire concorder. La plupart concordent. Mais étant donné, des fois, l'ampleur des travaux qui auraient été prévus au plan directeur et les argents qui ont été donnés, les travaux ont été plus petits, de moins grande envergure.

LA PRÉSIDENTE:

855 C'est un plan directeur qui a été réalisé dans le cadre de l'entente sur le développement culturel quatre-vingt-dix-huit (98), bien qui arrive à échéance cette année. Il est des intentions de la Ville de procéder à la citation de l'Île Ste-Hélène ou en tout cas d'une
860 partie ou de l'ensemble du parc des îles. C'est inscrit au Plan d'urbanisme puis c'est inscrit dans la politique du patrimoine. Est-ce que vous pensez que s'il y avait un projet de citation puis que le site devenait un bien classé, ça vous aiderait à atteindre vos objectifs?

M. NELSON HEPPELL:

865 Tout probablement oui. D'ailleurs, pour ça la demande de classement, je sais qu'il y a un papier qui est présentement en train d'être écrit pour présenter la demande.

LA PRÉSIDENTE:

870 Une demande de classement au ministère de la Culture et des communications?

M. NELSON HEPPELL:

875 Je crois que ça va commencer par la Ville et après ça, on va monter.

LA PRÉSIDENTE:

Est-ce que le Musée Stewart a déjà fait une demande de reconnaissance auprès de

880 la Commission des monuments et lieux historiques du Canada?

M. NELSON HEPPELL:

885 Non. Le musée ne fait pas les demandes parce que nous ne sommes que locataires. Mais on supporte la Ville, la Société du parc des îles, dans l'élaboration de ces demandes-là. Et avec le plan directeur, on devait mettre une demande de classement officielle. Ça devait servir à ça aussi, supporter.

LA PRÉSIDENTE:

890 Dans votre mémoire, vous indiquez le potentiel de ressources archéologiques est assez important, cent trente-cinq (135) ressources archéologiques.

M. NELSON HEPPELL:

895 Oui. Il y a déjà des fouilles qui ont été faites, qui ont commencé, débuté.

LA PRÉSIDENTE:

900 Donc, est-ce que le volet d'évaluation des ressources archéologiques du plan de mise en valeur a été complété?

M. NELSON HEPPELL:

905 Non. Ce qui a été complété, dans le fond, c'est qu'où on a fait des interventions, il y a eu des fouilles archéologiques qui ont été faites avant de faire les travaux. C'est seulement ça qui a été fait.

LA PRÉSIDENTE:

910 Dans quelle mesure est-ce que l'absence d'investissement dans l'entretien puis la mise en valeur du site va avoir un impact sur votre clientèle?

M. NELSON HEPPELL:

915 C'est dommage de voir la clientèle, justement, qui nous font part et on ne peut rien y faire, de l'état du site qui commence à être vraiment... Bien, quand on voit des pierres tomber du mur, quand on a un pavé que les gens se tordent les chevilles parfois, c'est difficile de répondre à cette clientèle-là. On le sait, oui, mais on ne peut rien y faire.

920

LA PRÉSIDENTE:

Au cours des dernières années, vous avez augmenté de façon significative votre clientèle scolaire.

925

M. NELSON HEPPELL:

Oui.

930

LA PRÉSIDENTE:

Est-ce qu'il y aurait des problèmes de sécurité pour ce type de clientèle là?

M. NELSON HEPPELL:

935

Il pourrait y en avoir. Il pourrait y en avoir. Sauf que ce qu'on fait souvent quand on voit des pierres par terre et tout ça, et ça ne fait pas nécessairement beau sur le site, mais on met des rubans "danger" pour les entourer.

940

LA PRÉSIDENTE:

Madame Beaudet?

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE:

945

Si je comprends bien, c'est que la plupart des subventions que vous obtenez, c'est surtout pour des projets spécifiques d'activités?

M. NELSON HEPPELL:

950

Oui. C'est ça.

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE:

955

Quand vous parlez de partenariat, est-ce qu'il y aurait une possibilité de partenariat aussi dans la rénovation du site avec des montants qui viendraient de la Fondation? Et-ce que ça, ça a été envisagé que même si vous êtes locataires, il pourrait y avoir une entente où vous faites des travaux vous-mêmes?

960

M. NELSON HEPPELL:

Comme je l'ai dit, vous le dites précisément avec la fondation, la Fondation, ces

965 dernières années, a vraiment donné... a vraiment atteint son plafond de ce qu'elle pouvait donner à son oeuvre qui est le Musée Stewart. Elle a d'autres engagements avec des hôpitaux, des institutions d'enseignement.

Donc, la Fondation ne peut pas donner davantage. Il faut vraiment qu'on se retourne vers d'autres fonds. C'est pour ça qu'on a les mains liées à ce niveau-là.

970 **Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE:**

Est-ce que dans vos approches avec le ministère de l'Éducation, est-ce qu'il y a eu des possibilités aussi de regarder certaines choses? Parce que là vous avez une clientèle scolaire qui augmente.

975

M. NELSON HEPPELL:

Il n'y a pas vraiment de démarches qui ont été faites de ce côté-là...

980 **Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE:**

Alors le noeud...

M. NELSON HEPPELL:

985

... auprès du ministère de l'Éducation. C'est du côté de la culture que les démarches sont faites.

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE:

990

Le noeud du problème chez vous, c'est parce que vous êtes locataires. C'est ça?

M. NELSON HEPPELL:

995

Je ne pense pas nécessairement. Parce que c'est quand même une solution d'être le locataire parce que, bon, on met en valeur le site en échange d'un loyer quand même moins cher. Je pense que si on en devenait propriétaires, on aurait des coûts. Et puis propriétaires du lieu, dans l'état où il est présentement, ça serait vraiment difficile de supporter ça.

1000 **Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE:**

D'accord. Merci.

LA PRÉSIDENTE:

1005

Monsieur Archambault?

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:

1010

Oui. J'aimerais revenir sur la relation qui existe entre le Musée Stewart et le Fort Ste-Hélène. Autrement dit, est-ce que le Musée Stewart existait avant que vous soyez installés? Est-ce que c'est un tout, le musée est au fort, il a été installé au fort ou ce sont deux (2) éléments indépendants? Je vais vous dire pourquoi je pose la question, parce que dans votre conclusion ou à la fin, vous dites: "advenant le départ du Musée Stewart". Alors je veux savoir est-ce que ce musée-là il se promènerait à quelque part? Est-ce que c'est une...

1015

M. NELSON HEPPELL:

1020

Oui. Il n'est pas lié. Je comprends votre question. Non, il n'est pas lié au site de l'Île Ste-Hélène, bien que nous avons, au début, puis on a toujours une vocation militaire, donc le site était idéal pour cette vocation-là. Mais la collection du Musée Stewart ne se limite pas seulement à des objets militaires. Donc...

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:

1025

Mais la collection du musée a toujours été là. Ce que je voulais savoir, c'est est-ce que le Musée Stewart a déjà été ailleurs qu'au Fort Ste-Hélène?

M. NELSON HEPPELL:

1030

Non.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:

1035

Bon.

M. NELSON HEPPELL:

1040

Il a été dans le complexe militaire. Parce qu'au début, il est parti dans le petit Blockhaus qu'il y avait sur... (inaudible) l'Île Ste-Hélène, et en prenant de l'expansion on a été dans la petite poudrière, avec les casernes puis aujourd'hui, on prend même, depuis les années soixante-cinq (65) à peu près, on prend l'entière... la totalité de l'arsenal.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:

1045

Puis ce que vous mettez à la page 16, "advenant le départ du musée", c'est une avenue que vous avez analysée ou c'est...

M. NELSON HEPPELL:

1050

Oui. C'est une avenue qui est analysée étant donné l'état du site. Si le site continue encore à se dégrader, on n'aura pas d'autres choix que de quitter le site.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:

1055

Et votre option, elle est montréalaise ou...

M. NELSON HEPPELL:

1060

L'option, oui. L'option sera fort probablement montréalaise oui.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:

1065

Ça va.

LA PRÉSIDENTE:

1070

L'entente sur le développement culturel de Montréal entre la Ville et le ministère de la Culture et des communications est actuellement en négociation puisqu'elle est à échéance. Est-ce que vous avez fait des demandes particulières? Parce que c'est une entente qui fonctionne par projet et il y avait donc eu un projet d'autorisé dans le cadre de l'entente précédente pour la réalisation du plan directeur de mise en valeur. Est-ce que vous savez s'il y a des projets qui sont suggérés dans le cadre de la négociation de la nouvelle entente?

1075

M. NELSON HEPPELL:

1080

C'est sûr. Je crois que le Parc Jean-Drapeau fait des démarches. Le Musée Stewart fait des démarches de son côté auprès du ministère de la Culture pour augmenter sa subvention annuelle et récurrente. Mais je ne crois pas que ce soit le Musée Stewart qui fasse directement ces demandes-là étant donné que nous sommes locataires. Mais on est là comme partenaires avec la Société du parc des îles pour appuyer tout ce qui est historique.

LA PRÉSIDENTE:

1085 La subvention que vous avez de la part du ministère de la Culture et des communications, c'est une subvention de fonctionnement, ce n'est pas une subvention de capitalisation...

M. NELSON HEPPELL:

1090 Non.

LA PRÉSIDENTE:

1095 ... pour investir sur les bâtiments?

M. NELSON HEPPELL:

Non.

LA PRÉSIDENTE:

1100 Donc, vous n'êtes pas au courant si, dans les négociations en cours, parce que vous, le musée cherchait à obtenir plus de subventions pour le fonctionnement, vous n'êtes pas au courant s'il y a des démarches pour avoir des projets d'immobilisation dans le cadre de l'entente?

M. NELSON HEPPELL:

1110 Non. Non.

LA PRÉSIDENTE:

1115 Vous dites que le musée prend de l'expansion depuis qu'il s'est installé. Est-ce que c'est la collection qui grandit?

M. NELSON HEPPELL:

1120 La collection et les activités. Nos expositions sont plus grandes qu'elles étaient, donc occupent deux (2) planchers, deux (2) planchers du... deux tiers de l'arsenal, qui représente, oui, les deux tiers de l'arsenal. Et, bon, nous avons nos collections. Et puis les activités éducatives ont pris beaucoup d'ampleur et ont rapporté beaucoup d'étudiants chez nous, ce qui fait que souvent, surtout dans les périodes... bien, même en cette période-ci, on est obligés, avec le partenaire qu'on a dans l'arsenal, qui est le Festin du Gouverneur,

1125 demander au Festin, parce qu'eux utilisent la salle surtout le soir, leur demander le jour d'envoyer les groupes là pour dîner, parce qu'on n'a pas d'autres espaces.

LA PRÉSIDENTE:

1130 Donc, c'est le fait que la clientèle et la diversité des activités...

M. NELSON HEPPELL:

Est croissante.

1135 **LA PRÉSIDENTE:**

... qui augmentent, qui fait que vous prenez de l'expansion et ce n'est pas parce que la collection, elle...

1140 **M. NELSON HEPPELL:**

Non. C'est ça.

LA PRÉSIDENTE:

1145 Je vous remercie beaucoup, Monsieur Heppell.

M. NELSON HEPPELL:

1150 C'est moi qui vous remercie.

LA PRÉSIDENTE:

1155 J'inviterais maintenant les représentants du projet Les Habitations Milton dans la Maison Notman. Monsieur Éric Millette et monsieur Pietrantonio? Je vous invite à prendre place. Alors bienvenue.

M. DARIO PIETRANTONIO:

1160 Bonjour.

LA PRÉSIDENTE:

1165 La parole est à vous.

M. DARIO PIETRANTONIO:

Très bien. Alors mon nom est Dario Pietrantonio, je suis président de la Société en commandite Milton qui est le propriétaire de la Maison Notman et du 60, Milton.

1170

On a été demandés de venir présenter un peu la position d'un promoteur immobilier dans le contexte d'un projet patrimonial.

1175

Je suis impliqué avec la Maison Notman depuis deux mille (2000), au moment où je l'ai achetée. À ce moment-là, la maison était vide pendant au moins un bon quatre (4), cinq (5) ans depuis le départ de Juste pour Rire qui louait cet espace-là.

1180

L'idée à l'époque était de construire un... de faire un projet d'hôtellerie sur le site. C'est là que j'ai commencé mon expérience avec les différents niveaux de gouvernements municipal, provincial en essayant de faire avancer ce projet-là.

1185

À l'époque, on avait décidé, peut-être ce n'était pas une très bonne idée, mais on avait commencé au niveau provincial pour aller obtenir les approbations de ce qu'on voulait faire sur le site, entre autres la démolition de l'Hôpital St. Margaret qui est attaché à la maison. À l'époque, la Commission des biens culturels nous avait, en principe, accepté qu'on la démolisse, sujet à prouver le projet de remplacement. Finalement, on a avancé jusqu'à un certain point, il y a eu des audiences publiques, il y a eu une certaine réaction populaire du coin qui a causé que le projet finalement, n'a pas fonctionné.

1190

Mais qu'est-ce qui aussi n'a pas aidé, c'est que la ville de Montréal, elle, ne voulait absolument rien savoir de faire démolir l'hôpital. Qu'est-ce qu'on a trouvé à cette époque-là, en rétrospective, une fois l'avoir vécu, c'est que ça aurait été intéressant d'avoir plus de feedback des gens avec qui on parlait. On se faisait dire: préparez vos projets, vous les soumettez, on les étudie puis on vous revient, au lieu de s'asseoir avec nous et dire: regarde, il y a des problèmes, il y a des choses qu'on ne voit pas comme ça, on vous suggère peut-être d'y aller plutôt de l'autre façon.

1195

1200

On n'avait pas d'interaction. C'était vraiment comme un guichet, déposez vos affaires, on regarde ça, on vous revient. Alors les années sont passées, des sous ont été dépensés et je pense que nos efforts auraient pu être dirigés d'une façon plus intéressante par les gens avec qui on interagissait.

1205

Là, suite au projet qui est tombé à l'eau parce qu'il a été refusé au niveau de la ministre, l'immeuble est encore vide, ça fait à peu près huit (8) ans qu'il est vide, et il n'y a pas longtemps, à peu près un an, on a approché monsieur Millette qui est notre consultant en patrimoine, en restauration et en architecture et on a recommencé le bal avec un nouveau projet. Je ne sais pas si c'est toi qui vas en parler.

M. ÉRIC MILLETTE:

1210

Hum, hum.

M. DARIO PIETRANTONIO:

1215

Alors Éric va parler un peu de ce nouveau projet.

M. ÉRIC MILLETTE:

1220

Bon, bien dès le départ, pour mon intervention en tant que consultant en patrimoine, je me devais un peu de prendre un peu le pouls de toutes les études qui avaient été faites sur le site. Donc, j'ai eu accès à toutes les études de valeur patrimoniale qui ont été faites sur le site, qui ont été faites par différents consultants avant mon implication sur le dossier.

1225

Donc, j'ai tenté par la suite d'avoir des commentaires verbaux au moins de la part du Service d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau et du ministère de la Culture et des communications du Québec parce que, malheureusement, mon promoteur n'en avait eu absolument aucun par rapport à son ancien projet. Donc, à ce niveau-là ils ont été quand même très collaboratifs, je dois l'avouer, au niveau verbal ils m'ont dit un peu quelles étaient les problématiques et qu'est-ce qu'eux envisageaient pour ce site-là.

1230

Donc, suite à cette collecte-là, j'ai commencé à cogiter un peu et élaborer un projet avec monsieur Pietrantonio.

1235

Pour vous expliquer un peu quelle est la situation de ce site-là en particulier, eh bien on est dans deux (2) aires de protection, donc deux (2) aires de protection qui sont décrétées et par le ministère de la Culture et des communications pour les monuments historiques classés de la Maison Notman en soi, au 51, Sherbrooke est, et de la Maison Bon Pasteur au 52120, rue Sherbrooke est. Donc, la Maison Notman qui est le site sur lequel on intervient est un monument classé et la Maison du Bon Pasteur qui est à quelques mètres de là. Donc, on était dans ces deux (2) aires de protection là pour tout le site.

1240

1245

Alentour de l'édifice aussi, il y a deux (2) édifices qui sont classés monuments historiques mais qui n'ont pas d'aire de protection, qui sont l'édifice Joseph-Arthur Godin, qui a été intégré à l'Hôtel Godin récemment, et la Maison Cytrenbaum aussi classée monument historique.

1250

Alors comme je vous ai dit nous, de notre côté, on a tenté de proposer un scénario qui était viable pour le site qui est très complexe en prenant compte le caractère patrimonial spécifique de ce site-là.

Nous avons pris, par la suite, l'initiative de contacter le ministère de la Culture

directement, l'architecte responsable, de manière à aller lui présenter le projet et le faire participer aux démarches pour faire avancer ce projet-là et qu'on n'ait pas des avis différents en cours de route. Donc, ça a été notre initiative de faire cette démarche-là.

1255

Donc, nous avons proposé un projet qui est de plein droit, qui respecte en tous points le règlement d'urbanisme, on n'a aucune surhauteur, aucun taux d'implantation plus grand ou quoi que ce soit. Ça a été présenté au préposé à la planification à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises du Plateau Mont-Royal et à l'architecte responsable du dossier à la Direction du patrimoine de Montréal du ministère de la Culture parce qu'en vertu de la Loi sur les biens culturels, ce site doit être... toutes constructions et modifications sur les édifices en cause doivent être approuvées par la Commission des biens culturels.

1260

1265

Alors par la suite, nous avons donc monté un dossier pour montrer le dossier aux trois (3) personnes. Nous avons fait formellement trois (3)... encore là, nous avons fait... ce n'est pas la ville de Montréal qui nous l'a fait mais c'est bien nous, les promoteurs, monsieur le promoteur et moi-même, nous avons déposé trois (3) demandes d'autorisations au ministère de la Culture, un pour la restauration de la Maison Notman, une deuxième pour le recyclage de l'ancien Hôpital St. Margaret et une troisième pour une nouvelle construction dans le site qui est situé derrière. Donc, nous avons déposé ça pour que ce soit transmis à la Commission des biens culturels par le biais du représentant de la Direction du patrimoine.

1270

1275

Donc, suite à ça... Vous devez comprendre aussi que le pourquoi on a demandé une autorisation pour la nouvelle construction, c'est qu'étant donné qu'on est dans deux (2) aires de protection, même si c'est un terrain vacant qui, soit dit en passant est considéré comme construisible selon la ville de Montréal, nous devons quand même demander l'autorisation à la Commission des biens culturels pour la nouvelle construction.

1280

Donc, nous avons reçu par la suite deux (2) autorisations de la Commission des biens culturels pour le projet de restauration de la Maison Notman et de recyclage de l'Hôpital St. Margaret et nous avons aussi reçu une approbation verbale de la part du Service d'urbanisme de la ville de Montréal sur le projet que nous présentions.

1285

Cependant...

LA PRÉSIDENTE:

De la ville de Montréal ou de l'arrondissement?

1290

M. ÉRIC MILLETTE:

Pardon, l'arrondissement. Excusez-moi. Une autre initiative de notre part qu'on

1295 nous a demandée directement, ce n'est pas encore là l'arrondissement mais nous, on nous a dit: vous devez aller présenter devant le Conseil du patrimoine de Montréal votre projet. Donc, nous sommes allés devant le Conseil du patrimoine et nous avons présenté le projet aussi. Donc, par la suite, nous avons attendu les avis de tout le monde.

1300 Nous avons reçu un avis favorable qui a été délivré par le Conseil du patrimoine de Montréal. Et comme je vous ai dit, on avait reçu déjà deux (2) avis de la part de la Commission des biens culturels et de la part de l'arrondissement du préposé...

LA PRÉSIDENTE:

1305 Sauf que les avis que vous avez reçus, vous n'avez pas mentionné s'ils concernaient également le troisième volet, soit la construction d'un nouveau bâtiment.

M. ÉRIC MILLETTE:

1310 J'y arrive.

LA PRÉSIDENTE:

Vous y arrivez?

1315

M. ÉRIC MILLETTE:

1320 J'y arrive. Donc, nous avons reçu, justement, les avis pour les bâtiments. Pour la nouvelle construction, nous avons quand même un accord verbal avec le Service, le préposé à l'aménagement du Plateau Mont-Royal. Donc à ce niveau-là, le projet plaisait à cette personne-là, plaisait aussi au représentant du ministère de la Culture qui a suivi, qui a participé aux réunions de son plein gré. On lui a demandé de participer, même si ça ne faisait pas nécessairement partie de son mandat à ce point-là de la démarche, il a participé, et tout le monde était d'accord.

1325

Donc, on peut dire qu'à ce point-là, on avait un consensus au niveau de tous les professionnels et toutes les personnes spécialisées à Montréal en conservation.

1330 Cependant, l'érection d'une nouvelle construction exige la démolition d'une petite construction, le 60, Milton, un petit garage. Je vais vous avouer qu'il n'a aucun intérêt patrimonial. Ça a été prouvé par tous, il n'y a personne, personne qui a remis ça en question, même devant l'audience publique qui a suivi.

1335 Du fait qu'il y avait une démolition, il devait y avoir la tenue d'un comité consultatif d'urbanisme portant sur la démolition du 60, Milton. Donc, par mesure de transparence, on

nous a demandé de présenter le projet aux citoyens lors de cette audience publique là. Nous avons acquiescé et nous nous sommes présentés là-bas pour présenter le projet.

1340 Je voudrais ici amener le point que le comité consultatif d'urbanisme, ce sont souvent des professionnels bénévoles qui sont impliqués de près ou de loin dans le domaine de l'aménagement et qui doivent présenter lors du C.C.U., ils doivent se présenter devant des citoyens et face au public. Donc qui peuvent être influencés.

1345 Aussi, qu'est-ce qui est important de savoir, c'est que ce n'est pas dans leur mandat de tenir compte de la viabilité d'un projet, donc ça ne fait pas partie de leur mandat, ils ne posent pas de geste, de décision par rapport à ça non plus.

1350 Donc, étant donné, le Service a présenté le projet en premier lieu, pour le C.C.U. démolition, ils ont montré qu'ils étaient favorables à l'implantation de la nouvelle construction qui était proposée et à tout le projet, la restauration de la maison, le recyclage de l'ancien hôtel... pardon, l'hôpital, pardon. Donc, ils ont montré leur accord sur l'implantation urbaine.

1355 Cependant, le C.C.U., lors de cette réunion-là, n'a pas voulu statuer sur la situation, mais par la suite ils ont statué que l'implantation ne leur plaisait pas, ils demandaient des reculs plus grands que qu'est-ce qui avait été proposé sur le projet qui, selon nous, posaient un problème à l'échelle urbaine dans ce secteur-là. Et ces demandes-là enfreignaient complètement le règlement d'urbanisme. Donc, nous, on avait un projet de plein droit et là, le C.C.U. nous demandait d'aller à l'encontre du règlement d'urbanisme et à l'encontre de qu'est-ce que le Service avait aussi accepté, et le Service proposait d'intéressant.

1360 Par la suite, suite à cette présentation-là et à cette décision du C.C.U., un comité de citoyens ont déposé une pétition et ont demandé d'aller en appel. Parce que le C.C.U., malgré le fait qu'il demandait des reculs plus importants, acceptait le projet. Donc, il demandait que le projet soit bonifié par certains reculs, mais acceptaient le projet en gros.

1365 Certains citoyens ont signifié leur désaccord et ont demandé d'aller en appel. Et cet appel-là a été présenté devant le Conseil d'arrondissements. Ce conseil-là est formé d'élus qui sont des conseillers de différents districts et qui ont le dernier mot en matière d'urbanisme sur un projet, et qui n'ont pas nécessairement de formation en aménagement non plus dans le domaine.

1370 Ça m'amène par la suite à parler de la politique du patrimoine, parce que c'est pour ça qu'on est ici. On vous a présenté le projet, mais c'est parce que j'ai tiré quelques articles qui viennent justement amener un problème (inaudible) projet qui ne fonctionne pas du tout. Si je me réfère au point 5.3.1, les enjeux de gestion, il existe différentes façons de gérer le patrimoine montréalais selon le type de reconnaissance qui lui est attribué. Chacun fait l'objet de modalités différentes et la multiplication des intervenants qui en découle

1380 complexifie la gestion des interventions sur le patrimoine qu'assument les arrondissements et ce, tant pour les biens et territoires protégés par la réglementation municipale que pour ceux assujettis au volet municipal et provincial de la Loi sur les biens culturels. C'est un point.

1385 Le deuxième, on vise une gestion, viser une gestion plus cohérente des biens et territoires protégés en vertu du volet municipal de la Loi sur les biens culturels, établir des critères de gestion communs de ces biens et territoires.

1390 Donc moi, en tant que professionnel dans le domaine de la conservation, il m'a été très difficile de réagir aux différents commentaires que nous avons reçus par rapport au projet. De la façon que nous avons travaillé avec le ministère de la Culture tout au long du projet, avec un préposé qui est spécialisé quand même dans le domaine de la conservation et de l'insertion urbaine du Service du Plateau, on fait un projet dont l'avis était favorable de la part du Conseil du patrimoine de Montréal et, par la suite, on rencontre un C.C.U. qui va complètement à l'encontre de tout ce qui avait été évoqué, qui va réagir devant une pétition qui allait complètement à l'encontre aussi des critères qui avaient été évoqués par le ministère de la Culture.

1395 Pour vous donner une idée, la nouvelle construction nous demandait d'abattre des arbres dans la cour pour la pousser vers l'ancien hôpital.

1400 **M. DARIO PIETRANTONIO:**

Le C.C.U.

1405 **M. ÉRIC MILLETTE:**

1410 Le C.C.U... non, pardon, clairement c'était la pétition qui demandait ça. Donc, juste pour vous montrer un peu que la pétition n'était pas nécessairement respectueuse du patrimoine alors que tous ces critères... ma difficulté, c'est de vraiment savoir à qui on doit faire plaisir là-dedans exactement. Moi, en tant que professionnel en conservation, j'ai une idée, j'en suis venu en plus à un consensus avec toutes les personnes impliquées dans ce domaine et là, par la suite, devant le C.C.U. on me dit: ça ne fonctionne plus. Donc, ça devient très très difficile pour un professionnel de savoir exactement sur quel pied danser en soi.

1415 Une chose que j'ai remarqué aussi, c'est que dans la hiérarchisation, dans le processus, plus on avance, plus on arrive vers un point décisionnel où on va avoir le dernier avis, plus on s'éloigne aussi des professionnels qui sont formés dans la matière pour donner leur appui à un projet.

1420 Donc, mon point est qu'on passait du service où on a des professionnels, des
architectes, des urbanistes, par la suite on arrive au C.C.U., qui sont des gens dans le
domaine de l'aménagement, mais pas nécessairement très appropriés à un projet, et par la
suite nous passons aux élus, aux conseils d'arrondissements qui n'ont pas nécessairement de
1425 formation en aménagement non plus, qui vont avoir le dernier mot. Donc, moi, je trouve ça un
peu complexe, un peu difficile pour un professionnel de savoir exactement sur quel type de
commentaires on doit se baser.

Et par la suite, une petite remarque, étant donné qu'on a élaboré le projet, on a
entendu des choses invraisemblables de la part de membres du C.C.U. que j'aimerais mieux
ne pas dire ici en public, mais on a entendu des choses assez invraisemblables et j'amène le
1430 point que la façon que la ville de Montréal est subdivisée par arrondissements, que les
pouvoirs sont délégués aux arrondissements en matière d'urbanisme, ça devient très difficile
d'avoir une vision globale comme on demande, justement, on souhaite dans la politique du
patrimoine, parce que, pour vous donner un exemple, nous sommes situés près de la rue
1435 Sherbrooke et en face de nous, de l'autre côté de la rue, c'est l'arrondissement Ville-Marie
alors que les gens ont des critères et des intentions complètement différentes pour les deux
(2) secteurs.

Donc, on avait un monument classé qui était l'édifice Godin en face de nous, et là on
voyait un ajout qui avait été fait à l'édifice Godin et on nous disait: on ne peut pas parler de ce
1440 projet-là parce qu'on est dans un autre arrondissement. Donc, j'ai de la misère à croire qu'on
va avoir une vision globale à l'échelle de la Ville, c'est impossible d'en avoir une de deux (2)
côtés de la rue, différents. Donc, voilà mon point de vue.

M. DARIO PIETRANTONIO:

1445 Alors essentiellement, la raison qu'on a décidé de venir aujourd'hui vous parler, c'est
vraiment le besoin d'avoir un guichet unique quant à nous dans le domaine du patrimoine. Je
l'ai vécu la dernière fois avec le dernier projet, je le revis en ce moment, la province, la
Commission des biens culturels, oui on peut démolir l'hôpital, la Ville, absolument pas, ça ne
1450 passera pas, on ne veut pas qu'on démolisse. On commence avec les services, tout le
monde adore le projet, le C.C.U. part à gauche et on présente le projet au Conseil des
arrondissements, aux élus, et eux sont d'un autre avis complètement.

Et le fait que ça a été à nous d'insister que les différents niveaux, que ce soit la
1455 province et la Ville, s'assoient en même temps pour nous parler, pour éviter qu'on refasse
qu'est-ce qu'on avait fait la dernière fois. Ils l'ont fait, mais c'était à nous de prendre les
devants et de le faire.

Si on créait un guichet unique où est-ce que les différents intervenants sont présents
1460 et qu'ils peuvent se parler, se raisonner et arriver avec une décision éclairée, je

pense que ça serait un meilleur processus et beaucoup plus facile de faire des projets intéressants au lieu de se battre contre le système constamment.

1465 Dans notre cas ici, techniquement, on aurait pu avoir une audition publique pour la démolition du petit garage, une autre audition publique pour présenter le projet de remplacement, on a insisté que ça se fasse en même temps, ils l'ont fait, sinon ça aurait été deux (2).

1470 Là, au niveau du provincial, la Commission pourrait aussi demander une autre audition publique. On n'en finira plus. L'immeuble qu'on est en train de développer, ça fait huit (8) ans qu'il est à vendre. Il y a une pancarte "à vendre" devant la porte. Personne n'est intéressé. On le voit pourquoi, il n'y a rien à faire. La seule chose qu'on peut faire, c'est de la laisser telle quelle, de ne pas la toucher. Et aussitôt qu'on veut intervenir, faire des travaux intéressants, quelque chose, développer le site, ça devient un cauchemar.

1475 Alors notre raison d'être ici aujourd'hui, c'est vraiment de demander qu'on regarde la possibilité de créer un guichet unique interactif avec des gens qui sont prêts à faire des propositions et guider un peu les développeurs pour faire des projets intéressants. Et en second lieu, certains de ces projets, la Ville et la province sont tellement exigeants dans
1480 qu'est-ce qu'ils demandent que les projets ne sont plus viables.

Alors il y a des projets, il y a des programmes de financement qui sont disponibles, il n'y a pas assez de sous et il n'y a pas de système de priorité. C'est un peu le premier arrivé, premier servi. Et je sais qu'il y a des gens à la Ville et à la province en ce moment qui regardent cette question-là mais ça, c'est une autre chose qui devrait être évaluée, à savoir
1485 est-ce qu'il devrait y avoir des critères plus précis, quand on reçoit des demandes pour des subventions, mais qu'on puisse les traiter selon l'importance du projet. C'est pas facile, c'est un peu subjectif, mais ça serait quelque chose à envisager.

1490 **LA PRÉSIDENTE:**

Quand vous parlez de guichet unique, vous parlez vraiment des instances municipales et du gouvernement du Québec?

1495 **M. DARIO PIETRANTONIO:**

Bien, ce sont les deux (2) grandes instances à qui on doit faire face. Et même dans... on regarde notre cas...

1500 **LA PRÉSIDENTE:**

Le C.C.U.

M. DARIO PIETRANTONIO:

1505 ... il y a les services, il faut franchir les services, il y a le C.C.U. Le C.C.U., il y a le Conseil d'arrondissements.

Alors au moins déjà ces trois (3) là, et au niveau de la province aussi. On se fait renvoyer au Conseil du patrimoine, la province fait la même chose avec le Conseil des biens culturels. Il y a un dédoublement, il me semble, assez important à ce niveau-là. Tout le monde essaie plus ou moins d'arriver au même objectif, mais il y a tellement de différents niveaux, tellement de différents intervenants, là les gens du quartier mettent de la pression à chaque niveau, alors chaque niveau va faire une audition publique pour ne pas se faire pointer du doigt, mais là ça devient... ce n'est pas parce qu'il y a un petit nombre d'individus qui crient dans la rue qu'ils ont raison, je veux dire, il faut que quelqu'un se... comme on dit en anglais, on dit put on his pants et dire: O.K., oui, c'est un bon projet, on le passe, ou: non, ce n'est pas un bon projet, et je pas faire de la démocratie basée sur le dernier sondage dans la rue de qui crie et qui ne crie pas.

1520 **LA PRÉSIDENTE:**

Quand vous avez acheté la propriété en deux mille (2000), est-ce que vous étiez au courant des procédures administratives liées au fait que c'était un bien classé par le gouvernement du Québec?

1525

M. DARIO PIETRANTONIO:

Je savais que c'était un bien classé et j'ai toujours présumé qu'il y aurait eu une logique dans tout ça. Oui, il y avait des étapes à franchir. Mais que ce soit aussi politisé et complexe et redondant, non, pas du tout. Je pensais que si on arrivait avec un projet intéressant, il y avait une façon de se rendre à bout. C'était pas le cas.

1530

LA PRÉSIDENTE:

1535 Allez-y.

M. ÉRIC MILLETTE:

J'aimerais juste ajouter un point. Monsieur Pietrantonio avait déposé un projet pour l'hôtel il y a quelques années. C'était un projet qui était en dérogation, un projet particulier qu'on appelle.

1540

Suite à ça, monsieur Pietrantonio, en tant que promoteur, a fait quand même beaucoup de compromis à ce niveau-là par la suite. Et pour qu'on arrive avec un projet qui

1545 respecte la conservation, le patrimoine, l'intérêt de ce site-là qu'il reste aéré, qu'on ait des
marges de recul, des dégagements entre les différents édifices, qu'on abaisse le taux
d'implantation, qu'on reste dans les hauteurs permises. Donc, à un certain point, je pense
que monsieur Pietrantonio a quand même appris de cette démarche-là beaucoup et quand il
1550 parle de logique, eh bien à un moment donné on se dit: on respecte tout, on a l'accord de tous
les professionnels spécialisés dans le domaine, il reste qu'on a des problèmes.

Je dois vous avouer que moi, on m'avait dit que c'était un grand défi de m'occuper de
ce projet-là, et je me suis dit: je suis prêt à le prendre, je vais y aller de façon intelligente.
Donc, quand on y va de façon intelligente, puis j'ai été même en contact avec les gens de
1555 Héritage Montréal et tout, donc, je veux dire, on a quand même suivi les choses, les principes,
les chartes de conservation, on a essayé vraiment de comprendre le site, l'écrin de verdure
derrière l'hôpital, les grands arbres, les érables argentés qui viennent créer cette gradation-là,
je veux dire ce n'est pas comme si on n'avait absolument rien fait ou quoi que ce soit. Je suis
allé de façon logique pour présenter quelque chose de sensible à l'environnement et malgré
1560 tout, on s'est fait un peu avoir par un système qui ne l'est pas, malheureusement, et qui
semble avoir des... où il y a des avis différents.

Et c'est là que je vous ai dit, moi, j'ai marqué un point dans ma présentation où j'avais eu,
selon moi, le consensus de tous les gens, les professionnels spécialisés dans le domaine,
puis par la suite, bien là, je vous avoue que les commentaires fusaient de toutes parts puis
1565 des commentaires complètement gratuits qui n'avaient absolument rien à voir avec le projet et
le site.

M. DARIO PIETRANTONIO:

1570 Et ça a pris un lobbying intense dès le début pour se rendre où est-ce qu'on est
aujourd'hui. À chaque fois vraiment insister. Ce n'est pas la logique ou la raison qui mène.
C'est ça un des problèmes.

LA PRÉSIDENTE:

1575 Mais quand vous avez présenté le projet de l'hôtel, je me souviens de la couverture de
presse en deux mille un (2001), ça avait suscité beaucoup de réactions dans le milieu du
patrimoine et dans le voisinage. C'était à l'époque avant la fusion municipale.

1580 D'après vous, est-ce que l'arrivée de la nouvelle ville a rendu un peu plus complexe le
processus ou ce n'est pas tellement ça qui...

M. DARIO PIETRANTONIO:

1585 Disons que pour le premier projet, j'ai vécu l'expérience provinciale. Au niveau
municipal, on ne s'était pas rendus très très loin. Ça a été la province qui avait dit non, alors

on n'a pas complété le processus. Mais les deux (2) niveaux étaient déjà là. Je ne sais pas si à l'époque il y avait les mêmes... les services, évidemment, étaient là, on avait parlé avec eux, mais si le système C.C.U. et tout ça était pareil, je ne sais pas.

1590

M. ÉRIC MILLETTE:

Si je ne m'abuse, on pourra me corriger, je ne voudrais pas être cité en erreur, mais je ne crois pas que le pouvoir revenait aux arrondissements... les arrondissements avaient le même pouvoir à cette époque-là.

1595

Et j'aimerais revenir sur un commentaire de la présidente plus tôt dans la présentation. Lorsque vous m'aviez demandé quelles autorisations nous avons reçues de la part du ministère de la Culture. Je vous ai dit nous avons reçu l'autorisation pour le recyclage de l'ancien hôpital, de la restauration de la maison. La raison pour laquelle nous n'avons pas reçu l'autorisation du ministère de la Culture, c'est qu'ils attendent la réponse de la ville de Montréal.

1600

M. DARIO PIETRANTONIO:

Sur le nouvel immeuble.

1605

M. ÉRIC MILLETTE:

Sur le nouvel immeuble. Pourquoi? Parce que ce projet-là, les fonctionnaires ou les architectes du ministère de la Culture ne connaissent pas exactement tous les règlements de la Ville, les règlements d'urbanisme de la ville de Montréal, donc ne peuvent pas poser un geste, accepter un projet et qui pourrait être en dérogation avec la Ville.

1610

Donc, voilà pour laquelle on m'a dit qu'ils attendaient la décision de la ville de Montréal et ils statueraient sur la nouvelle construction. Mais comme je vous ai dit, la personne a suivi le dossier au complet, s'est vu présenter les dessins et tout et est en accord verbal avec nous sur le projet de nouvelle construction.

1615

Donc, moi, je crois que c'est tout à fait logique que cette personne-là ne prenne pas...

1620

M. DARIO PIETRANTONIO:

Ne change pas d'avis à la prochaine étape.

1625

M. ÉRIC MILLETTE:

1630 Oui. Et qu'elle ne prenne pas sur elle, sur ses épaules l'autorité de dire qu'un projet répond aux règlements d'urbanisme, donc, et d'autoriser un projet. Donc, c'est pour ça qu'ils attendent. C'est l'explication qu'on nous a donnée.

M. DARIO PIETRANTONIO:

1635 Mais c'est un autre exemple du délai. Alors un, reste assis, il connaît le projet parce qu'on a insisté qu'il soit impliqué pour avoir son feedback tout de suite, mais ils ne peuvent pas se prononcer avant que l'autre se prononce. Alors c'est tout ce système-là qui...

LA PRÉSIDENTE:

1640 Mais là les deux (2) paliers se sont entendus sur le recyclage de l'hôpital, la rénovation de la maison et tout, vraiment, là où ça n'a pas fonctionné, c'est sur le nouveau bâtiment, au niveau de la culture on attend l'autorisation de la Ville puis au niveau de la Ville, il y a eu pétition puis modification par...

M. DARIO PIETRANTONIO:

1645 C'est pas que ça n'a pas fonctionné. Le C.C.U. nous a donné des commentaires, on va négocier avec le C.C.U. pour intégrer certains de leurs commentaires qu'on peut. Les reculs, ça va être difficile parce que ça atteint la viabilité du projet. On a des arbres derrière nous et le trottoir devant, ils veulent qu'on recule. Mais plus on recule, soit qu'on recule l'immeuble au complet, on élimine les arbres ou on se ramasse avec un immeuble qui est tellement mince que ça ne vaut pas la peine de le construire.

1650 Alors il va falloir qu'on négocie avec eux pour régler cette question-là, et c'est ça le problème auquel on fait face en ce moment. Le projet n'est pas mort, il avance, mais il faut... à chaque étape, il y a des nouveaux facteurs qui doivent être traités.

LA PRÉSIDENTE:

1660 Dans votre intervention pour le guichet unique, est-ce que je comprends que vous auriez aimé avoir une forme d'orientation dès l'achat de la part de la Ville et du Ministère sur la gestion du site ou non?

M. DARIO PIETRANTONIO:

1665 Je pense que c'est en demander un peu trop dès l'achat, mais une fois qu'on cogne à la porte et on dit: regarde, on a un projet, on a des idées, mais qu'on puisse consulter des gens qui ont une certaine autorité, qui peuvent nous dire: ça oui, ça non, ne perdez pas

1670 votre temps, ne dépensez pas de l'argent sur ce projet-là, it won't happen. J'ai eu une
réponse comme ça une fois, c'était la ville centre par quelqu'un d'assez haut placé qui m'a
clairement dit: regarde, le projet, il n'y a pas de volonté politique, oubliez ça. Plus tard,
beaucoup plus tard dans le processus.

1675 Mais ça serait intéressant d'avoir une interaction, pas seulement un fonctionnaire qui
est devant nous, qui dit: donnez-moi le projet, on va l'analyser et on vous revient dans un
mois, dans trois (3) semaines, dans trois (3) mois avec une réponse. Ça serait le fun d'avoir
un groupe avec qui on pourrait parler, discuter, voir d'où est-ce qu'ils viennent, essayer de les
convaincre peut-être qu'ils n'ont pas nécessairement raison, et de débattre de la question et
de faire avancer le projet pour le bien du projet et pas juste pour dire oui ou non.

1680 **LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Archambault?

1685 **M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:**

Oui. Monsieur Millette, vous avez dit que pour le nouveau projet, finalement, la seule
raison pour laquelle c'est allé devant un C.C.U., c'est parce que le C.C.U. était en même
temps Comité de démolition et il devait donner son accord pour la démolition.

1690 **M. ÉRIC MILLETTE:**

Exactement.

1695 **M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:**

À votre connaissance -- parce qu'on n'a pas les gens de l'arrondissement ici pour
nous expliquer le processus -- est-ce que pour octroyer un permis de démolition, est-ce qu'il y
a des conditions particulières qui impliquent l'analyse d'un nouveau projet qui le remplace ou...

1700 **M. ÉRIC MILLETTE:**

1705 Cette question-là semblait un peu complexe et de leur part eux-mêmes, ils ne
semblaient pas tellement vraiment la maîtriser. Parce qu'on ne peut pas demander un permis
de démolition sans présenter un projet de remplacement.

Donc, dans un effort de transparence, ils nous ont demandé d'aller à la présentation
des audiences publiques et de présenter le nouveau projet. Mais on nous avait bien signifié
dès le départ que la présentation devait être courte, parler seulement de l'implantation, ne

1710 pas parler de l'architecture vraiment car la question était vraiment sur la démolition du 60, Milton. Je n'ai eu aucune question sur le 60, Milton. Aucune.

Même, je dois vous avouer, les commentaires fusai de partout sur l'architecture, des choses complètement gratuites. J'ai eu une question qu'on m'a laissé poser qui, selon
1715 moi, les personnes auraient dû filtrer et arrêter à la base. On m'a demandé qu'est-ce qui faisait que mon édifice était contemporain en deux mille quatre (2004). Je veux dire, à un moment donné j'ai été obligé de donner un cours d'architecture "live" devant ces gens-là. Ça n'avait aucun sens. Donc, ça a été une expérience très frustrante et très... donc, ça n'a pas
1720 été une très bonne expérience de ma part parce que le contrôle a été perdu lors de cette réunion-là alors qu'on nous avait très bien demandé que c'était juste pour un effort de transparence, pour ne pas que les gens se butent au projet par la suite et d'aller présenter tout de suite le projet.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:

1725 O.K. Dans le contexte où... c'est parce que j'essaie de voir comment on instaure un processus là.

M. ÉRIC MILLETTE:

1730 O.K. Hum, hum.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:

1735 Donc, à partir du moment où on implique un comité consultatif -- le mot le dit, le comité est consultatif -- et le pouvoir décisionnel selon la loi, en l'occurrence c'est le Conseil d'arrondissements, donc, qui...

M. ÉRIC MILLETTE:

1740 Oui.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:

1745 ... qui octroie ou non. Mais la question qui est importante à ce moment-là, c'est l'étendue de la recommandation du C.C.U. et l'étendue, donc, du pouvoir décisionnel du Conseil. C'est bien sûr, c'est que s'ils n'autorisent pas la démolition, vous ne pouvez pas "remolir" en place, construire.

M. ÉRIC MILLETTE:

1750 Oui.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:

1755

On démolit, on remolit...

M. ÉRIC MILLETTE:

1760

Donc, ils ont autorisé la démolition. Par la suite...

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:

1765

Ah, ils l'ont autorisée la démolition?

M. ÉRIC MILLETTE:

Ils l'ont autorisée.

1770

M. DARIO PIETRANTONIO:

Sujet...

M. ÉRIC MILLETTE:

1775

Sujet que le projet de remplacement respecte certains reculs qu'ils n'ont pas nécessairement précisés dans leur avis non plus.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:

1780

Donc, vous êtes actuellement en négociation avec les fonctionnaires. Est-ce que vous avez à répondre à un PIA ou à un plan d'implantation?

M. ÉRIC MILLETTE:

1785

Le PIA, je crois qu'il vient d'être adopté il n'y a pas longtemps sur le Plateau Mont-Royal. Mais lorsque nous avons présenté le projet, ça ne nous concernait pas, non. Sauf que nous étions quand même dans une aire où on devait respecter les critères AA qui étaient tous encore là respectés. Comme je vous dis, on a fait notre devoir, les pourcentages de maçonnerie, pourcentages d'ouverture, toutes ces choses-là étaient respectées.

1790

M. DARIO PIETRANTONIO:

Pour répondre à la question, alors le C.C.U. nous est revenu avec des suggestions,

1795 des directions à prendre au niveau de l'architecture, des reculs et tout ça. Là il va falloir qu'on négocie ces points-là avec les services qui, eux, étaient d'accord avec le projet qui a été présenté originalement. Alors eux, si c'était à eux...

M. ÉRIC MILLETTE:

1800 Et qui continue à l'être.

M. DARIO PIETRANTONIO:

1805 Exactement.

M. ÉRIC MILLETTE:

1810 C'est la problématique.

M. DARIO PIETRANTONIO:

1815 Ils l'auraient approuvé tel quel. Parce qu'on a fait tous les changements qu'eux voulaient avant de le présenter au C.C.U. Alors là, le C.C.U. nous oblige de renégocier pour faire ces changements-là et finalement, si on ne s'entend pas, je présume que c'est le c.a. qui va trancher.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:

1820 D'accord. Donc, ce que vous recommandez, finalement, ou on en déduit que vous semblez désirer qu'il y ait un protocole plus explicite et plus clair de la chaîne total et où les cohérences doivent se faire.

M. DARIO PIETRANTONIO:

1825 Moins d'intervenants.

M. ÉRIC MILLETTE:

1830 Je ne dirais pas le protocole. À un certain point, je vous dirais que les services, que le C.C.U., que le Conseil d'arrondissements aient une connexion directe et qu'il y ait un avis, selon moi étant donné que c'est la ville de Montréal quand même, tous ces gens-là travaillent quand même pour la même institution, donc que ces gens-là aient au moins le même avis, selon moi. On parle quand même de la ville de Montréal.

1835 Si on avait eu un avis contraire du ministère de la Culture, je pourrais au moins

comprendre. Mais non. La problématique est venue du processus au niveau de la ville de Montréal où on avait des avis contraires.

1840 **M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:**

Au niveau de l'arrondissement?

1845 **M. ÉRIC MILLETTE:**

Oui. Mais au niveau de l'arrondissement, le C.C.U. et le conseil.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:

1850 Non, mais vous êtes au niveau de l'arrondissement. Vous n'êtes pas au niveau de la ville centrale dans vos démêlés.

M. ÉRIC MILLETTE:

1855 Non. D'accord.

M. DARIO PIETRANTONIO:

C'est ça. Oui.

1860

M. ÉRIC MILLETTE:

Oui.

1865 **M. DARIO PIETRANTONIO:**

Mais j'ajouterais à ça que ça serait intéressant d'avoir la province présente aussi. Parce que dans le dernier projet, c'était le cas, la province, le Conseil des biens culturels acceptait, en théorie, la démolition de l'hôpital, mais la Ville a dit: absolument pas.

1870

Alors vu que c'est des programmes de subvention aussi qui sont financés par les deux (2) et il va falloir franchir les deux (2) échelons quand même, pourquoi ne pas le faire ensemble, que les deux (2) se consultent, qu'ils se parlent puis qu'on arrive à une décision, une fois. S'il y a une audition en public à faire, qu'on en fasse une, pas trois (3).

1875

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:

D'accord. Je vous remercie.

1880 **LA PRÉSIDENTE:**

Madame Beudet?

1885 **Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE:**

Votre intervention est intéressante parce que ça nous montre un autre côté de la médaille. On a eu beaucoup de représentations des citoyens qui sont venus ici et qui ont exprimé des problèmes de conservation par rapport à des projets. Donc, vous, vous apportez l'expérience où vous avez un projet et que vous avez une opposition des citoyens.

1890

J'aimerais savoir par rapport à un guichet unique, comment vous verriez une proposition où il y aurait aussi des citoyens? Parce que finalement, je ne sais pas si vous avez fait un programme d'information auprès des citoyens dans, disons, l'établissement de votre deuxième projet. Et si, finalement, le citoyen qui veut protéger son quartier et qui depuis plus de vingt (20) ans maintenant est consulté, donc il est très aguerri. Si vous voyez une place aussi par rapport à ces négociations-là tout à fait au début, et comment vous la voyez.

1895

M. DARIO PIETRANTONIO:

1900

Absolument. Je ne vois pas de problème à ce niveau-là si dans ce guichet unique là, il y aurait des représentants des citoyens qui seraient, dans ce cas-là, obligés de côtoyer les professionnels qui savent de quoi ils parlent. Parce que nous, durant notre audition publique, il y a des gens qui arrivent avec des idées absolument farfelues.

1905

Je me souviens, le premier projet des gens venaient parler de faire un jardin communautaire sur le site, des choses qui ne se tenaient absolument pas debout. Tout le monde avait des idées pour des musées, toutes sortes de beaux projets. Quatre (4) ans plus tard, il n'y en a pas un qui est venu cogner à ma porte. Rien.

1910

Alors oui, ça serait intéressant que ces mêmes gens-là, qui ont ces magnifiques idées, soient obligés d'être assis à côté de professionnels, de gens qui doivent vivre dans la vraie vie et prendre des vraies décisions. Soit qu'on fait ce projet-là, soit qu'on finit par perdre cet immeuble.

1915

Alors oui, c'est le fun d'avoir des magnifiques idées, de vivre dans un milieu utopique, comme les citoyens peuvent faire. Dans notre cas, c'est qui, c'est des gens qui habitent directement en face du site, qui préfèrent voir un espace vert devant chez eux. Moi aussi, j'aimerais avoir cet espace vert devant chez moi, mais ce site ne leur appartient pas, il appartient à un individu, à un privé et il est construisible.

1920

Alors, je veux dire, oui, il devrait y avoir une voix, absolument. Mais je pense avoir

1925 une voix dans un contexte comme celui-là serait mieux que comme on l'a maintenant. On fait des consultations publiques, les gens arrivent avec des idées farfelues, des choses qui ne se tiennent pas debout et il n'y a personne pour leur expliquer. Alors il faut qu'on fasse l'éducation des élus, il faut qu'on fasse la présentation de notre projet, il faut qu'on éduque le public. Je pense qu'on en demande pas mal à un promoteur. Ceux qui ont des bonnes intentions, même si ce n'est pas toujours le cas, bien sûr que la volonté, l'intention est là, mais il y a tellement d'empêchements que... Oui, je suis d'accord avec cette approche-là.

1930 **Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE:**

Merci.

LA PRÉSIDENTE:

1935 Le bien est classé par le gouvernement du Québec. Vous bénéficiez donc d'un rabais de taxes. Et il n'est toujours pas occupé. Donc, depuis maintenant presque huit (8) ans. Si le projet va de l'avant, est-ce que le bien reste classé? Est-ce que les exigences qu'on vous a demandées visent à maintenir le statut de protection et qu'est-ce qui arriverait de la nouvelle construction?

1940

M. ÉRIC MILLETTE:

1945 Oui, le bien va rester classé, l'aire de protection va toujours rester valide aussi. Et nous, dans notre effort de faire une restauration intelligente de ce bien-là classé, nous proposons des interventions qui sont réversibles. Donc, dans le sens où la Maison Notman va accueillir plusieurs familles maintenant, parce que ce n'est plus viable de croire qu'un seul individu peut occuper une maison de cette dimension-là. Et toutes les interventions sont réversibles. De manière à ce que si, dans dix (10) ans ou quinze (15) ans, le projet serait vendu à un autre individu, la maison est toujours classée et on peut revenir à qu'est-ce qui était là lors de l'achat de la maison en deux mille (2000).

1950

LA PRÉSIDENTE:

1955 Et la même chose pour l'ancien hôpital?

M. ÉRIC MILLETTE:

1960 L'ancien hôpital, c'est un projet de recyclage. Donc, on nous demande de garder l'intérêt, les caractères intéressants de ce bâtiment-là, mais on ne nous demande pas de le restaurer comme il était à l'époque de sa construction, soit au tournant du siècle. Donc, dans ce cas-là, on va mettre des interventions qui ne seront pas nécessairement toujours réversibles. Mais le site va toujours... l'ancien hôpital va toujours demeurer dans une aire de

protection. Une fois que le projet est fait, ça demeure une aire de protection.

1965

Si monsieur Pietrantonio voudrait ajouter des étages au projet en ce moment est seulement de cinq (5) étages et de plein droit. Si dans deux (2) ans monsieur Pietrantonio voulait demander d'ajouter des étages, eh bien il devrait franchir encore le même processus parce qu'il est dans une aire de protection. Donc, l'aire de protection va demeurer. Ce n'est pas quelque chose qui va disparaître.

1970

LA PRÉSIDENTE:

Le cinq (5) étages, ça c'est la nouvelle construction?

1975

M. ÉRIC MILLETTE:

Oui.

1980

LA PRÉSIDENTE:

Je vous remercie beaucoup.

M. DARIO PIETRANTONIO:

1985

Bonne journée.

LA PRÉSIDENTE:

1990

Pareillement.

M. ÉRIC MILLETTE:

Merci.

1995

LA PRÉSIDENTE:

Nous allons prendre une pause d'une dizaine de minutes et reprendre à seize heures cinq (16h05).

2000

SUSPENSION DE LA SÉANCE

2005

REPRISE DE LA SÉANCE

LA PRÉSIDENTE:

2010 Bonjour, Monsieur Garand. Nous reprenons la séance avec vous. Vous représentez la Société de promotion de la danse traditionnelle québécoise et la parole est à vous.

M. GILLES GARAND:

2015 Alors bonjour à vous, Commissaires. C'est rare que j'interviens avec un texte parce que je suis vraiment une personne action et d'énergie, mais je me suis... en fait, je vais vous lire un peu ce que j'ai...

2020 En fait, d'une première part, dans un premier temps, j'aimerais vous dire que nous avons énormément apprécié le document de la ville de Montréal parce qu'il positionne un travail qui est fait par plusieurs organismes depuis quelques années à élargir la notion de patrimoine. Et en lisant le document, je me suis rendu compte que la notion de patrimoine immatérielle, dit vivant, au Québec, méritait certainement un certain nombre d'éclaircissements pour permettre à cette consultation de faire en sorte de bien comprendre le sens de cette notion qui est apparue au Québec il y a quelques années.

2025 Alors pour ma part, je travaille depuis plus de trente (30) ans à la valorisation et la promotion de cette notion de culture et de patrimoine vivant à travers deux (2) organismes: la Société pour la promotion de la danse traditionnelle et le Conseil québécois du patrimoine vivant.

2030 En quatre-vingt-treize (93), j'étais mandaté pour organiser l'assemblée de fondation du Conseil québécois à Montréal ici à l'Université du Québec et à ce moment-là, il y avait un cinéaste, André Gladu, qui avait écrit un texte qui était pour moi le phare dans lequel on devait développer cette vision de patrimoine et je l'ai retrouvé à l'intérieur du texte, celui du projet de politique, et je vous le lis parce qu'à mon avis, il regroupe vraiment la vision qui était portée par André Gladu et qui a été faite mienne et qui a été faite aussi celle des états généraux du patrimoine vivant en quatre-vingt-douze (92).

2040 *"Gérer l'écosystème du patrimoine vivant, c'est intégrer sa reconnaissance dans le projet de société des Québécois et Québécoises, intégrer sa reconnaissance culturelle dans l'ensemble des activités de notre culture, intégrer sa reconnaissance sociale à l'intérieur des grands défis d'éducation et de priorité sociale, intégrer sa reconnaissance financière dans une activité économique adaptée à nos besoins. Notre action n'est pas isolée, elle doit s'inscrire dans les structures contemporaines de la culture québécoises, c'est-à-dire ses dimensions économiques, technologiques et internationales. Il nous faut rebrancher la question du patrimoine vivant sur le Québec de l'an deux mille (2000). Nos efforts doivent se conjuguer avec ceux et celles de tous les autres partenaires sociaux qui, comme nous, créent pour demain une société plus humaine et vivable."*

2050 Alors c'est à partir de ces éléments de réflexion et d'analyse qu'on a fondé un organisme national qui s'appelle le Conseil québécois du patrimoine vivant.

2055 Et je tiens à apporter vraiment un éclaircissement sur le patrimoine vivant parce que circulent actuellement plusieurs notions autour de cette question-là, patrimoine vivant, patrimoine d'expression, et je pense qu'il nous faut statuer sur un mot qui est reconnu de façon nationale.

2060 Alors récemment, d'ailleurs, le ministère de la Culture a publié un document qui s'appelle Le patrimoine culturel immatériel, et qui nous fait très plaisir, c'est monsieur Bernard Genest, ethnologue du Ministère, qui a publié ce document, et...

LA PRÉSIDENTE:

2065 Que l'on peut obtenir auprès...

M. GILLES GARAND:

Je vous le dépose avec le document.

2070 **LA PRÉSIDENTE:**

Merci infiniment.

M. GILLES GARAND:

2075 Alors donc, en même temps ça parle un peu de l'histoire. Le patrimoine ethnologique, comprendre le présent en relation avec le passé, l'interpréter et le mettre en valeur pour l'avenir, voilà en quelque sorte ce qui caractérise la démarche ethnologique.

2080 Découvrir l'ethnologie québécoise, c'est passer de l'autre côté de l'histoire traditionnelle pour comprendre la perspective concrète de l'histoire humaine. Le patrimoine ethnologique est constitué de l'ensemble des productions matérielles et immatérielles qui émanent d'une communauté culturelle. Il se partage en deux (2) volets distincts, mais complémentaires: le volet matériel et le volet immatériel, le tangible et l'intangible, les artefacts et les mentefacts.

2085 Ensuite, on y va sur le patrimoine immatériel. C'est l'ensemble des productions spirituelles de l'homme, c'est-à-dire les mentefacts. Au Québec, on utilise l'expression patrimoine vivant pour identifier plus précisément l'ensemble des traditions ou pratiques ludiques inscrites dans la vie quotidienne d'une communauté, mises en oeuvre par des porteurs de traditions, dépositaires et relais de la transmission, qui expriment les modèles et

2090

les valeurs du groupe, caractérisent la société et constituent la base même de son identité culturelle.

2095 Ensuite là, il y a un brin d'histoire par rapport à l'international, l'UNESCO, comment est-ce que c'est arrivé cette notion des patrimoines immatériels.

2100 Et au ministère de la Culture, ce qu'on dit, c'est le patrimoine ethnologique est désormais perçu comme une réalité vivante qui n'appréhende le passé que par rapport au présent, que même s'il se fonde sur la durée et la continuité, il n'est pas synonyme de passé, mais au contraire facteur de changement et d'évolution, que le patrimoine ethnologique est l'expression de l'identité culturelle et sociale d'une société, de ses normes et de ses valeurs.

2105 Ensuite de ça, nous, on a été amenés à la Commission Arpin à déposer un mémoire. Alors en fait, on a déposé plusieurs mémoires dans la vie, un il y a quelques années sur la question... mémoire sur la langue française, parce qu'il y avait une commission sur la langue. Alors à ce moment-là, on avait déposé toute une approche qui parlait de toute la question de l'oralité au Québec, dont la transmission des chansons, des paroles, des contes venus de France, donc toute la question de la langue, l'appropriation de la langue dans une tradition de transmission. Et ensuite, on a déposé aussi un mémoire à la Commission Arpin, on a déposé un mémoire à la commission qui travaillait sur le regard du Musée des arts et traditions populaires à Trois-Rivière.

2115 Et je vous ai apporté une petite synthèse, des éléments qui avaient été déposés -- à ce moment-là j'étais président du Conseil québécois du patrimoine vivant -- sur notre vision de ce qu'on apportait à la Commission Arpin sur le patrimoine vivant. Et je citerai donc un de mes mentors, parce que dans toute cette question de patrimoine vivant, on parle toujours aussi de la notion de transmission de maîtres-élèves, d'un savoir-faire qui est transmis d'une génération à l'autre. Et dans ce cas-ci, c'est mon mentor idéologique, monsieur Jean Du Berger, qui a enseigné à l'Université Laval, au (inaudible) toutes les arts et traditions populaires, et voici ce qu'il disait:

2125 *"Ce vers quoi se tournait en définitive Luc Lacoursière et ses compagnons de route d'alors, comme Marius Barbeau en son temps, est un grand courant dynamique qui parcourt les profondeurs de l'espace social. De certains hommes et de certaines femmes jaillit une force créatrice qui produit le récit, s'épanouit dans une complainte, éclate dans un air de violon, se déploie dans une danse, se concentre dans une statuette, soulève l'argile, anime la surface d'une étoffe tissée, aménage l'espace d'une courtepoinette, invente des recettes, décore un parterre, provoque mille inventions au détour des défis de la vie quotidienne, mémoire vive qui, à coups de paroles et de gestes, fait surgir l'objet beau et vrai, qu'il soit mouvement éphémère ou artefact durable."*

2130

Alors pour moi là-dedans, on exprime toute la richesse du patrimoine vivant, des savoir-faire de la culture populaire.

2135

Ensuite de ça, on rappelle que Robert-Lionel Séguin a été un collecteur de mémoires exceptionnel, qui a ramassé une collection d'artefacts qui sont maintenant déposés à Trois-Rivières au Musée... et qui a collecté les mémoires du monde. Alors pour nous, il y a tout ce phénomène de collectage, d'apprendre, de saisir la mémoire.

2140

Ensuite de ça, on raconte la vogue du patrimoine des années soixante-dix (70). Donc, au début des années soixante-dix (70), le patrimoine n'est plus perçu comme étant en péril. Alors rappelons-nous qu'on était dans un courant très social vers la notion de pays, de peuple, de nation. Dans ces bonnes années du "tripamoine" et du "flower power", les jeunes rêvent d'un retour à la terre et adoptent certaines pratiques traditionnelles comme le tissage et la musique. C'est mon cas en soixante-douze (72), donc je participais au premier Festival de musique traditionnelle à Montréal au Théâtre Gesù et c'est là que, comme musicien, j'ai été renversé par la vitalité et la force créatrice de monsieur Cyrisse Dufour de la Côte-Nord, de monsieur Louis Pitou Boudreault, de monsieur Antonio Bazinet de St-Jérôme, de Marie-Blanche Lavoie de la Côte-Nord, donc tous des gens qui portaient une culture vivante, une culture de mémoire, une culture dynamique. Et moi qui étais un joueur de blues américain, je me suis retrouvé à partir de ce moment-là à vouloir travailler la culture d'ici.

2145

2150

Et on se souviendra aussi qu'il y a eu Michel Brault et André Gladu qui ont fait une série de films sur le son des Français d'Amérique. Alors donc, c'était la quête, en même temps on était dans un revivalisme, entre guillemets, de quête de l'identité et l'identité francophone, l'identité musicale et toute cette notion d'apprentissage, ce qui fait que pendant plusieurs années, avec ma conjointe qui l'est toujours, on a fait, dans les années soixante-dix (70), deux (2) travaux majeurs, un qui s'est appelé "Les patenteux du Québec" où on s'est promenés à travers le Québec en deux (2) équipes, Lise Nantel et Raymonde Lamothe, et Louise Degrosbois et moi, on s'était divisé le Québec au complet avec une petite subvention de mille dollars (1 000\$) de parti pris de monsieur Gérald Godin, et on est allés faire le tour du Québec à la recherche des patenteux de parterre, donc on a produit un livre qui s'est appelé Les patenteux.

2155

2160

2165

Et on a fait une autre recherche sur les fêtes populaires au Québec en Acadie et en Louisiane qui s'est appelé Lâchés lousses et qui nous a amenés dans les cuisines, dans les salons, dans les salles de danse, dans les fêtes, dans tout le courant dynamique de la vie quotidienne, ce qui fait qu'on a travaillé vraiment au collectage à travers la photographie, à travers l'enregistrement donc de cette dynamique de "folklife", de vie partagée.

2170

Alors donc, par la suite certains intervenants en patrimoine amorcent une réflexion sur le concept du patrimoine en remettant en question sa définition. L'exemple de plusieurs pays qui mettent en valeur la culture traditionnelle telle que désignée par le terme "folklife"

2175 amène à développer une nouvelle approche du patrimoine. Au Québec, après plusieurs
débats sur la traduction de ce terme si imagé en anglais, en passant par le patrimoine
immatériel ou intangible, un consensus se fait autour de la notion de patrimoine vivant. Ce
débat naissant autour de la notion de patrimoine n'est pas exclusif à notre société, il est
mondial. Donc, c'est à ce moment-là qu'on a cristallisé cette notion.

2180
2185 Par le vocable patrimoine vivant adopté au Québec à la suite d'un long processus de
réflexion et de consultation du milieu, on veut reconnaître la valeur patrimoniale d'objets, des
pratiques artistiques, des us et coutumes, tout en orientant principalement le regard sur les
savoirs et savoir-faire, leur description et leur mode de transmission, ainsi que sur les porteurs
de traditions qui sont les témoins de notre culture. Avec la reconnaissance de ce nouveau
secteur du patrimoine, on veut mettre en valeur le caractère humain du patrimoine et montrer
que la sauvegarde du patrimoine se fait également par le transfert des connaissances qui
sont entre les mains des porteurs de traditions.

2190 Cette notion du patrimoine se veut très englobante puisqu'elle nous parle de l'objet, de
la coutume, du répertoire, mais toujours à travers l'action des artistes et artisans. Elle rappelle
que s'il y a l'objet, il y a aussi les gestes pour le faire, les mots pour le dire, et que ces gestes
et ces mots sont savamment transmis par des gens d'ici qui témoignent de la richesse de
notre culture.

2195 Ensuite, là je vous parle de la création du conseil, de son mandat, ensuite de ça de
comment préserver la mémoire du peuple.

2200 Et en conclusion, on disait, il ne s'agit pas tellement de conserver passivement des
traces de pratiques du passé, mais de communiquer et de partager des valeurs culturelles
présentes. Nous ne pouvons plus accepter ces jugements péremptoires sur une sauvegarde
maladroite de vieilleries où des esprits inquiets et troublés par la modernité voudraient trouver
refuge. Il s'agit de culture, de culture vivante, de culture actuelle. Il s'agit de reconnaître ces
cultures qui vivent au coeur des groupes et des communautés d'appartenance en des temps
2205 où elles retrouvent toute leur valeur et leur sens.

2210 Le patrimoine vivant, c'est également une incroyable carte de visite pour le Québec. Il
nous permet d'illustrer, de montrer fièrement notre culture qui est un heureux mariage entre
les us et coutumes des origines françaises, britanniques et irlandaises, pour ne nommer que
celles-là. Vaste est la culture. Une politique éclairée doit viser à la comprendre dans sa
totalité. Le projet culturel collectif des Québécois et Québécoises en sera plus que riche et
son patrimoine plus vivant.

2215 Or, ça c'était par rapport à la politique à la Commission Arpin où finalement on s'est
rendu compte, dans les recommandations, qu'il y avait des recommandations qui touchaient
le patrimoine vivant, notamment sa reconnaissance.

2220 Et maintenant, quant à la proposition de la ville de Montréal, j'ai sorti dans le document les éléments qui m'apparaissent être pertinents parce que dans le fond, moi, au sein du Conseil du patrimoine, je défends une vision large, et c'est ce qu'on fait tout le monde, une vision large du patrimoine. Mais je voulais quand même apporter ici un éclairage par rapport à la spécificité par laquelle j'ai été mandaté à ce comité-là.

2225 Alors donc, j'ai apporté un regard sur la vision du patrimoine immatériel, du patrimoine vivant, quelles sont les actions que la Ville propose, et je ne les ai pas toutes rentrées parce que je me suis rendu compte qu'à un moment donné je trouvais très intéressant l'idée de la veille patrimoniale et il m'apparaissait très clair que le travail qui avait été produit jusqu'à date était comme un constat, une mise à date de la Ville de tous ces champs d'intervention. Donc, un regard sur elle-même, sur son travail, un état de situation et qu'à partir de cet état de
2230 situation et de la proposition qui est faite de travailler sur un plan de dix (10) ans avec une veille patrimoniale, il m'apparaissait nécessaire -- et c'est ça que j'ai fait en quelque part -- de ramener là-dedans les éléments qui touchent le patrimoine immatériel. Et comme je vous ai dit, il n'est pas complètement complété parce que, entre parenthèses, je travaille sur un événement dans deux (2) semaines qui s'appelle La rencontre du Folk Alliance et du
2235 (inaudible), donc c'est plus de deux mille (2 000) délégués internationaux de musiques du monde, folk et traditionnelle, qui se rencontrent à Montréal. Donc, j'ai fait ça en dilettante le soir avant de me coucher, là, ça fait que vous me permettrez de m'avoir égaré un petit peu. Mais au moins, je voulais vous signifier que là-dedans, j'ai retenu les éléments qui m'apparaissent des éléments par lesquels on devrait travailler sur un plan d'action.

2240 Alors prendre ces éléments-là et les mettre ensuite de ça dans un plan de travail qui fera ensuite que le comité de veille sera capable de travailler sur une veille organisée. Parce que dans le fond, si on y va comme ça, se dire: il y a tout ça puis qu'est-ce qu'on fait avec? Alors moi, je pense qu'il faut maintenant les prendre, les systématiser, les mettre dans un
2245 ordre chronologique avec les champs, qu'est-ce qui regarde la transmission, qu'est-ce qui... donc les différents champs d'intervention, et à partir de là aussi probablement faire un calendrier de travail qui permettra à la veille d'être capable de voir l'évolution des choses. Parce que sans calendrier, sans agenda, on risque d'attendre longtemps. Alors il m'apparaissait nécessaire de sortir des éléments qui touchent le patrimoine immatériel.

2250 Et d'ailleurs, j'étais très fier de voir qu'il y a des... bon, exemple, pour moi l'administration municipale confirme de la sorte son engagement à reconnaître le maintien et la transmission de cette richesse, donc la notion de transmission, pour moi, est un élément essentiel dans toute la notion de patrimoine vivant.

2255 Alors je vous en passe et vous aurez la lecture, il est quand même... pour moi il y a toute la notion d'évolution de la culture, donc des Premières Nations aux Irlandais, aux Écossais, aux Anglais et maintenant aux communautés. Donc, comment à travers ça on est

2260 capables de maintenir vivante la mémoire et permettre à tout le monde de pouvoir... la notion
des patrimoines s'est élargie pour englober une plus large part du cadre des modes de vie.
Donc, les modes de vie.

2265 Donc Montréal, quand on regarde la carte de visites de Montréal, quand on regarde sa
géographie, quand on regarde sa vie active, alors les quartiers, il y a énormément d'éléments
qui sont porteurs de vie, porteurs d'actions, porteurs d'une carte de visites exceptionnelle,
Montréal ville de culture et de savoir, pour moi ça se passe aussi dans le quotidien, dans les
gestes et le savoir.

2270 Alors l'héritage patrimonial fait de Montréal une ville distinctive en Amérique. Donc,
c'est sur cette base-là aussi qu'on a un congrès qui s'en vient à Montréal et on l'a d'ailleurs
dans la semaine prochaine. Nous, on travaille à faire en sorte que tout l'aspect d'accueil de
Montréal soit aussi francophone. Donc, il y aura des personnes qui traduiront... C'est la
notion de vie, dans le fond, qui est là.

2275 Alors en même temps, la notion de patrimoine immatériel de la Ville qui... en fait, tout
le monde a l'impression que c'est nouveau, mais ce n'est pas nouveau à ce point-là et j'ai
l'impression qu'il faut aussi la...

2280 Alors la contribution des individus et des groupes associatifs aux débats et aux luttes
visant la reconnaissance des valeurs patrimoniales et la sauvegarde, ça c'est nous autres ça.
C'est nous autres au niveau national, puis c'est nous autres au niveau régional. Parce que
dans le fond, notre organisme existe depuis mil neuf cent quatre-vingt-un (1981). Parce que
comme le disait tantôt un de vos camarades qui travaille ici, là, dans les années soixante-dix
2285 (70), l'Université du Québec avait organisé des veillées au Pavillon La Tourelle et en quatre-
vingt (80), elle s'est retirée pour des raisons administratives, j'imagine, des coupures de
budget, mais en quatre-vingt-un (81) les gens qui étaient là qui dansaient, qui avaient du
plaisir à vivre cette culture avec de la musique vivante, dynamique, qui venait de partout au
Québec, ont décidé de fonder un organisme, La société pour la promotion de la danse
traditionnelle québécoise.

2290 Donc, c'est un nom des années quatre-vingt (80). Alors tout le monde dit: la SPDQ
c'est quoi? Bien c'est ça, c'est un nom des années quatre-vingt (80). Les gens... vous
devriez le changer. Mais on ne le change pas, on est fiers de notre patrimoine.

2295 Ensuite de ça, bien évidemment que je fais mienne la définition du Conseil du
patrimoine:

2300 *"Le patrimoine désigne tout objet ou ensemble, naturel, matériel et immatériel qu'une
collectivité reconnaît pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique en faisant
ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le transmettre..."*

Donc, on reconnaît cette définition-là comme étant nôtre.

2305 Ensuite de ça, là c'est intéressant parce qu'on tombe dans l'action, la commémoration. La commémoration. Rappel de faits, de personnages ou de pratiques significatives encore vivants se rattachant à tous les aspects de la vie en société et portés par la mémoire populaire, transmis principalement de génération en génération par l'apprentissage, le témoignage ou par imitation. Il inspire les créations culturelles, marque l'identité de la Ville, souvent désigné sous le vocable de patrimoine vivant.

2310 Nous, on a un festival qui s'appelle La grande rencontre, et on prépare la treizième (13^e) édition cette année, qui maintenant déménagera au Parc Lafontaine du vingt-quatre (24) au vingt-huit (28) août, et depuis dix (10) ans on donne un prix à chaque année. Alors pour moi c'est ça, c'est de la commémoration. C'est notre chaise, notre symbole qu'est la chaise qui danse, la chaise porteuse de la tradition qu'on a baptisée au nom d'Aldor. Alors monsieur Aldor Morin, qui est un joueur de harmonica, qui vivait dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve où s'est tenu le festival pendant dix (10) ans, et lui, à l'âge de six (6) ans, était au Monument national avec madame Bolduc, il a travaillé partout au Québec comme joueur de musique à bouche à faire la tournée, alors un instrument populaire, et donc on a donné 2315 notre trophée annuel de reconnaissance de porteur de tradition le nom d'Aldor, et on est très fiers de dire qu'aux États ils ont l'Oscar puis nous autres, on a l'Aldor. On peut rire, hein, c'est quand même... tu sais...

LA PRÉSIDENTE:

2325 Monsieur Garand, je vois que votre pile de feuilles est assez épaisse. Je voudrais être sûre qu'il nous reste du temps pour vous poser des questions.

M. GILLES GARAND:

2330 Oui, oui. Bien oui. Alors tout ça pour vous dire que nous autres, on est prêts à travailler à assurer une continuité à cette démarche pour faire en sorte que le patrimoine vivant, d'une part, soit reconnu et que le plan de travail de sa reconnaissance s'organise dans un agenda, dans un calendrier où on pourra assurer le suivi à travers un comité de veille pour faire en sorte qu'il ait toute sa place. 2335

En même temps... Alors je suis très heureux de lire, consolider de nouveaux partenariats avec le milieu associatif dans le souci de complémentarité des expertises. C'est un peu ce que je vous dis. 2340

Renforcer le soutien au milieu associatif, notamment par le maintien et l'augmentation des enveloppes budgétaires et des programmes de subvention ainsi que par le développement de partenariat financier avec les autres paliers de gouvernements. Alors

2345 nous autres, on travaille très très fort depuis des années à faire en sorte, comme organisme
on gère maintenant un budget d'environ trois cent cinquante mille dollars (350 000\$) dans
lequel on est au fédéral, provincial, municipal et partenaires, et caetera, donc on travaille très
fort, nous, au développement de l'emploi culturel. Parce que dans le fond, là-dedans, qu'est-
ce... de quoi on parle, on parle de l'emploi culturel.

2350 À chaque mois, on fait venir des gens de partout au Québec, international, donc on est
vraiment au centre d'une plaque tournante dans la culture vivante. Et normalement, on
aimerait que dans les prochaines... parce qu'actuellement, les budgets sont... je le sais, je
travaille à essayer d'en trouver des budgets puis c'est très très difficile, mais on en obtient
quand même et on aimerait que dans les prochaines politiques, il y ait un volet très précis
2355 pour le patrimoine vivant.

Ensuite de ça, on aime bien celle-là, la Ville possède de nombreuses propriétés
d'intérêt patrimonial, en plus de partenariat possible et de l'allocation des budgets suffisants
pour la conservation des immeubles municipaux. La Ville doit composer avec un problème
2360 d'inoccupation de certains de ses bâtiments.

Puis là on souligne, favoriser l'émergence de projets qui permettra l'occupation et la
conversion et la mise en valeur des bâtiments vacants en poursuivant l'action municipale de
soutien aux organismes culturels qui vise à les doter d'infrastructures de production et de
2365 diffusion en recyclant, lorsque opportun, des bâtiments municipaux excédentaires.

Alors là, ça, ça donne que nous, depuis quelques années à travers notre... puis là je
vous raconte un peu l'histoire de l'organisme avec tout son cheminement là, dans lequel
comment on est arrivés à vouloir avoir un concept de Centre de traditions vivantes. Parce
2370 que nous, on pense qu'on est au, comme je vous disais, on est au coeur de tout ça et on
pourrait créer à Montréal un Centre de traditions vivantes. Et donc, je vous dépose notre
projet qu'on a déposé au ministère de la Culture, au gouvernement fédéral, on a été financés
pour faire une étude de faisabilité d'un projet de recyclage d'église, l'Église St-Alphonse-
d'Youville. Et avec le cheminement critique, finalement, l'église est appelée probablement
2375 pour une autre vocation par l'administration religieuse de Montréal.

Et le Monseigneur de l'arrondissement, Monseigneur Pierre Blanchard qui est le
responsable des églises de l'arrondissement du centre-nord, nous propose l'église Ste-Cécile
et son presbytère comme lieu d'atterrissage potentiel. Mais dans l'éventualité où cela ne
2380 fonctionnerait pas, on est prêts, nous, à travailler avec tous les organismes en patrimoine à
faire en sorte que Montréal se dote d'une maison du patrimoine ou d'un centre de tradition, le
nom pour nous... c'est sûr qu'on a un projet autonome, mais si ce projet autonome là ne peut
pas vivre de façon autonome, on est prêts n'importe quand à travailler avec tous les
intervenants qui voudront se regrouper dans une vision commune de patrimoine à Montréal.

2385

Alors on sait que la Ville a des bâtiments, c'est ça que vous nous dites, là. Donc, on pourrait regarder ça à court terme, comment faire pour créer à Montréal ce lieu de rencontre nécessaire.

2390 Alors donc, ce qu'on reprend comme... la Ville se définit comme un partenaire exemplaire. Alors nous, on dit La société pour la promotion de la danse traditionnelle, un partenaire exemplaire pour la Ville par ses activités de transmission.

2395 La grande rencontre, le festival du... alors on aimerait bien que la Ville reconnaisse notre festival comme le Festival du patrimoine vivant de Montréal et The Montreal Folklife Festival, maintenant qui va se tenir au Parc Lafontaine, un lieu extraordinaire au coeur de Montréal. Et que le centre de traditions vivantes, une maison du patrimoine urbain, un lieu de convergences culturelles, un lieu de dialogue interculturel et intergénérationnel, un lieu d'échange et de partage des traditions urbaines.

2400 Puis ensuite là, bien, je vous donne toute la fonction de la SPDTQ, son histoire, qu'est-ce qu'on fait. Et je vous ai apporté à part de ça les dépliants de nos actions culturelles, notre festival, notre camp de formation danse-neige qui est à sa vingtième (20^e) édition, ça c'est un camp qui regroupe des gens de partout au Canada, des États-Unis, d'Europe et du Québec. Notre école qui est à sa huitième (8^e) saison, qui accueille cette session-ci cent cinquante-cinq (155) élèves de cours de soir.

2405 Donc, on est à la fois dans la culture, dans le socio-culturel parce que les gens viennent suivre, puis en même temps on est dans la culture parce qu'on transmet puis on...

2410 Et ensuite de ça, on vous a apporté aussi le programme du Folk Alliance qui s'en vient, puis nos Veillées du Plateau. Donc, tout ça pour vous dire qu'on est dans l'action, on est prêts à travailler avec la Ville pour poursuivre ce dialogue amorcé par ces projets de politique et on est très fiers d'intervenir devant vous.

2415 Et en synthèse ici, en deux (2) pages, en synthèse, le Centre de traditions vivantes, sa mission, sa thématique, sa structure organisationnelle, sa participation au réseau, les partenaires financiers, objectifs, recherche, collectage, documentation, interprétation, formation, transmission, création, production, formation et mise en valeur et diffusion. Donc, on touche tous les champs de la culture et on est très heureux que vous nous accueilliez ici aujourd'hui.

LA PRÉSIDENTE:

2425 Ah, ça nous fait plaisir. Il nous reste maintenant presque une demi-heure pour vous poser des questions. Ce que je retiens de la politique du patrimoine, c'est une volonté de mieux connaître ce qu'est le patrimoine immatériel. Il y a une proposition de travailler en

2430 amont, finalement, de l'action et je pense que l'objectif là-dedans, c'est d'être en mesure d'identifier, parmi les activités du patrimoine immatériel, celle qui contribue à l'identité montréalaise de façon à ne pas avoir de dédoublement avec, je dirais, comme des paliers de gouvernements supérieurs ou même international. Donc, de voir dans le domaine municipal qu'est-ce que la Ville doit soutenir en termes d'actions dans le domaine du patrimoine immatériel. Comment vous réagissez à ça?

2435 **M. GILLES GARAND:**

2440 Bien, c'est pour ça que je dis que nous, on est un organisme exemplaire, on est là depuis quatre-vingt-un (81), on intervient dans le Plateau Montréal, aux veillées du Plateau depuis quatre-vingt-un (81). On a tenu un festival pendant dix (10) ans dans Hochelaga-Maisonneuve. Donc, quand Pierre Larivière m'avait approché pour qu'on fasse notre festival dans Hochelaga-Maisonneuve, on a premièrement fait une cueillette de l'histoire du quartier. Alors donc, toujours le lien avec qu'est-ce que la Ville, qu'est-ce que son... Quand on dit dans le texte de la Ville que finalement, le patrimoine c'est la rencontre des ruraux, des collectivités qui sont démenagées à Montréal, donc pour nous c'est une notion très importante de connaître l'histoire des communautés. Donc, on s'était référés à l'histoire d'Hochelaga-Maisonneuve. Et à ce moment-là, on avait appris que madame Bolduc avait vécu dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve et qu'elle était décédée à l'institut au coin de... où c'est la bibliothèque de Hochelaga-Maisonneuve. Donc, finalement, travailler sur l'histoire.

2450 Et parallèlement à ça, j'avais fait venir un groupe d'Américaines, Chanterelles, la première année, des femmes qui jouent de la musique, qui viennent des moulins du Massachusets où il y avait eu les grandes migrations québécoises. Parce qu'à Montréal, en dix-huit cent trente-neuf (1839) a eu lieu la première grève, la grève de la Coton sur la rue Notre-Dame, et donc c'est comme ça qu'il y a eu...

2455 Alors moi, je me réfère toujours à l'histoire pour aller fouiller la mémoire parce que dans le fond... Si je vous disais que j'ai entendu un soir dans ce quartier-là: (M. Garand chante)

2460 Par un dimanche au soir en m'en allant veiller, j'ai entendu la belle chanter une chanson...

2465 Donc, la mémoire c'est dans la cuisine qu'on la rencontre, c'est en rencontrant le monde parce que le monde est porteur de mémoire, est porteur d'une souvenance, d'une histoire. Alors moi, c'est cette cueillette-là.

Alors si vous voulez... Puis en même temps, j'ai trouvé un... pour moi, la Ville a un projet extraordinaire et on pourrait y être associés parce qu'à Québec, Jean Du Berger,

2470 comme je vous disais, qui était mon mentor, a organisé il y a quelques années un collectage
des mémoires de la Dominion Corset, qui était une industrie de corsetières, de brassières
dans le Vieux-Québec, et ils ont fait un collectage des mémoires des gens de cette industrie-
là, ils ont fait un inventaire, un collectage, ils ont rencontré le monde, ils ont fait des inventaires
avec un questionnaire, avec une méthode de travail. Et pour moi, quand la Ville dit: on
aimerait collecter les mémoires des employés municipaux, je trouve qu'il y a là un très très
2475 beau projet, justement pour servir de modèle, d'exemple de comment on pourrait travailler un
projet de collectage.

Parce que dans le fond, quand on veut faire de la mise en valeur du patrimoine vivant,
il faut toujours commencer par la source, la source qui est la personne, le porteur de mémoire.

2480

Alors collectage. Après ça, quand on fait le collectage, on fait l'identification, on est
capables de transmettre, on est capables de mettre en valeur. Alors c'est toute la chaîne,
finalement.

2485

Alors le patrimoine vivant, c'est une chaîne de continuité savante qui commence par le
collectage et qui finit par la valorisation et la transmission de la mise en valeur. Alors dans ce
cadre-là, nous...

2490 **LA PRÉSIDENTE:**

Mais vous n'avez pas répondu à ma question sur le patrimoine immatériel et l'identité
montréalaise.

2495 **M. GILLES GARAND:**

Oui. Oui.

LA PRÉSIDENTE:

2500

Parce qu'on peut lire beaucoup au niveau des définitions internationales, mais il y a
une volonté de municipaliser le support patrimonial dans le cadre de l'immatériel, puis...

Bon, bien j'imagine que les groupes qui oeuvrent dans ce domaine-là pourront tous
2505 nous dire qu'ils veulent être associés. Mais comment est-ce qu'on réussit à... On sent là une
volonté de ne pas avoir de dédoublement avec le ministère de la Culture et des
communications, puis de cibler l'identité montréalaise.

M. GILLES GARAND:

2510

De façon bien concrète là, dédoublement avec le ministère de la Culture, si on

2515 regarde la structure actuelle -- ça se peut qu'elle change -- la structure actuelle du ministère de la Culture, le ministère de la Culture a maintenant -- puis il n'y en avait pas depuis plusieurs années -- une mission patrimoine avec quelques intervenants, avec à peu près un budget probablement juste un petit peu plus gros que celui de la Ville en termes...

2520 Alors donc, nous, on est un organisme financé au fonctionnement à vingt-quatre mille (24 000) par le ministère de la Culture et on est un de ceux qui est bien financé. Il y en a deux (2) autres, un autre qui a cinquante-deux mille (52 000) puis l'autre a soixante mille (60 000) par année au fonctionnement.

2525 Alors je pense que des dédoublements là-dedans, là, ça serait plutôt des complémentarités que des dédoublements. Alors je pense que... Mais par contre, exemple, récemment, je vais vous donner juste un exemple... parce que moi, je suis toujours dans le concret. Exemple, Bernard Genest qui est au ministère de la Culture...

LA PRÉSIDENTE:

2530 Ça c'est assez particulier pour quelqu'un qui est dans le patrimoine immatériel.

M. GILLES GARAND:

2535 Bien, c'est pour ça qu'on a appelé ça le patrimoine vivant parce qu'on trouvait que... imagine-toi le Conseil québécois du patrimoine immatériel, ça fait farfelu pas mal, tu sais. Ça fait lointain...

2540 Alors l'autre jour, monsieur Bernard Genest, qui est au ministère de la Culture responsable du patrimoine, qui va prendre sa retraite, m'appelle, il me dit: Gilles, il faut que je te rencontre parce qu'on a un projet de collectage de mémoire de deux (2) concerts avec monsieur Gabriel Labbé, celui qui a publié deux (2) livres sur l'histoire de la musique traditionnelle, Le pionnier du disque québécois et Musiciens traditionnels du Québec.

2545 Alors il me dit: on a un projet avec... on a peut-être un partenariat avec la SODEQ, le ministère de la Culture et vous pour faire en sorte de faire deux (2) concerts de monsieur Labbé, enregistrés par Radio-Canada, pour faire une production et Gabriel Labbé est porteur d'une collection de photos exceptionnelles.

2550 Donc, dans le fond, il faut travailler des partenariats pour être capables de produire des outils contemporains, actuels de mise en valeur. Alors dans ce cadre-là, donc, on va faire un concert dans le cadre du festival, on va enregistrer ce concert qui sera diffusé à Radio-Canada et probablement qu'avec... on fera probablement un CD Rom pour être capables aussi d'archiver les... aller filmer les archives de monsieur Labbé qui peut nous en parler de son vivant pour que l'histoire ne se perde pas. Parce que sa collection, il n'y a

tellement pas d'argent au Québec que sa collection originale est rendue à Ottawa.

2555

Alors tu sais dans la vraie vie là, quand tu regardes le vrai terrain, dans ce sens-là, nous autres, n'importe quand avec la Ville on peut s'asseoir puis regarder c'est quoi le plan de travail. Comme je dis un plan de travail pour moi, ça veut dire qu'est-ce qu'on peut faire comme action concrète de développement avec les autres partenaires. Je veux dire, on n'est pas si nombreux.

2560

Moi, je regarde dans mon organisme, là, le vice-président c'est Pierre Chartrand, il est directeur du Centre Mnémo à Drummondville, qui est un centre de collectage et de transmission. Il publie un bottin des ressources, ils sont en ligne, tout le monde passe par ce site-là pour être...

2565

Dans le fond, le réseau on le connaît. Alors donc, il s'agit de s'asseoir puis dire: bon, bien à ct'heure qu'est-ce qu'on fait puis comment est-ce qu'on le fait.

2570

Puis dans ce sens-là, pour nous, tu sais, notre vision des choses, c'est parlons d'abord des traditions vivantes issues du passé, faisons cette démarche-là. Ensuite, parlons ensuite de nous, de nos traditions. Ensuite, parlons de l'autre, notre voisin. Donnons-lui la parole. Celle ou celui qui est arrivé il y a quelques années, là. L'autre est pluriel, alors donnons-leur la parole, les communautés. Puis ensuite de ça, le nous devient ainsi élargi, parlons du nouveau nous.

2575

Donc, dans le fond, à travers la politique de la Ville, à mon avis, on est capables de porter une vision. En fait, c'est notre projet de centre, nous autres, c'est ça, c'est un projet de vision, de lieu de convergence où l'action des groupes sera mise en commun. C'est-à-dire qu'on peut partager des locaux, on peut partager des outils, on peut surtout partager une action. Nous autres, à tous les soirs, là, dans notre école au 911, Jean-Talon, il passe cent cinquante (150) personnes par semaine qui viennent apprendre à l'intérieur de treize (13) cours.

2580

Il y en a de la place pour de la formation dans tout, là. Pour nous, c'est qu'à partir du moment où tu crées le lieu, la dynamique s'installe. Alors c'est pour ça qu'on dit qu'on est un groupe d'action, parce qu'on en fait.

2585

Nos veillées, il y a trois cents (300) personnes, trois cent cinquante (350) personnes, des jeunes, des aînés, intergénérationnel. C'est pas des mots, c'est de la vie. C'est de la transmission. C'est de l'action.

2590

Alors dans ce sens-là, on dit la Ville est exemplaire, nous aussi on est exemplaires. Et dans ce sens-là, on est capables d'arrimer notre savoir avec la Ville qui veut agir.

2595

LA PRÉSIDENTE:

Madame Beudet?

2600 **Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE:**

2605 Vous parliez de partenariat. On a eu des gens ici qui représentent plus le patrimoine d'expression et... en fait, ce qu'ils voulaient essayer d'établir, c'était une interrelation dans les différents réseaux et la création d'un centre d'impulsion. Alors si on vous entend bien, c'est qu'il y a une possibilité de vous joindre à ces groupes-là s'il y a un lieu qui était créé, et j'aimerais vous entendre sur ça.

2610 Et l'autre chose, c'est que finalement leur demande, c'était d'avoir un réseau qui les inclurait aussi. Alors j'aimerais aussi savoir exactement comment vous voyez ça. Parce qu'on s'est posé des questions dans le réseau patrimoine, vous êtes représenté et le patrimoine d'expression est aussi représenté. Alors on aimerait comprendre un petit peu plus la dynamique sur le terrain par rapport à ça.

2615 **M. GILLES GARAND:**

Alors vous allez m'obliger à prendre des positions politiques.

LA PRÉSIDENTE:

2620 On ne vous oblige à rien, Monsieur Garand.

M. GILLES GARAND:

2625 Non, mais je veux dire dans la vraie vie, là. C'est parce que, tu sais, vous posez un débat... vous posez là quelque... Quand je dis que moi, je veux qu'on reconnaisse le patrimoine vivant qui est reconnu par le ministère de la Culture, il me semble qu'à chaque fois qu'il y a une commission, on ne devrait pas s'interroger sur le sens de qu'est-ce que le patrimoine vivant au Québec.

2630 Alors là, dans le fond, on travaille à faire en sorte que la reconnaissance passe par le patrimoine d'expression. Or moi, j'ai beaucoup de difficulté avec ça. Parce que le premier président du Conseil québécois du patrimoine vivant, c'est monsieur Guy Landry qui, à ce moment-là, s'appelait Folklore Canada International qui est devenu, par la suite, Héritage et patrimoine vivant du Québec, qui maintenant est la Société du patrimoine d'expression du Québec.

2635

Alors, je veux dire, on peut bien, là, je veux dire, je l'aime bien Guy, c'est quelqu'un

2640 que... on travaille ensemble, on a travaillé ensemble au Forum du patrimoine, mais j'ai de la difficulté à faire en sorte que, finalement, la reconnaissance... Le gouvernement du Québec appelle ça le patrimoine vivant puis la ville de Montréal appelle ça le patrimoine d'expression. Pour moi, il y a quelque chose d'incongru là-dedans. Qu'on statue sur un terme. Si on veut garder le patrimoine immatériel parce que c'est plus neutre, bien cout'donc, on vivra avec. Mais nous autres, on pense que le mot patrimoine vivant est sa véritable définition.

2645 Par rapport au projet de centre, par rapport au projet qui est de faire des maisons, des maisons, du patrimoine d'expression dans chacun des arrondissements, la notion de Maison du patrimoine a été écrite dans le projet Concept des états généraux par André Gladu en quatre-vingt-onze (91). Dans ce concept-là, il y avait, comme je disais tantôt, le processus d'identification et de valorisation du patrimoine vivant qui passe par, premièrement, c'est qui, 2650 c'est quoi, comment est-ce qu'on le fait et tout ça devait aboutir dans chacune des régions, dans une maison du patrimoine, qui ferait en sorte qu'il y aurait une convergence des organismes et des individus préoccupés par la question du patrimoine, pour faire en sorte qu'on se mette comme le loisir et le sport au Stade Olympique ait une convergence entre les organismes, une convergence, qu'on puisse partager des outils puis qu'en même temps, on 2655 puisse partager les finances, être capables de... Quand t'as une salle qui a besoin de vivre sept (7) jours par semaine, bien quand tu la partages t'as des chances qu'elle puisse vivre sept (7) jours par semaine.

2660 Alors dans ce sens-là... Et je dirais qu'il y a comme un combat à savoir qui qui va l'avoir le premier le centre ou la maison. Moi, j'ai bien de la... je veux dire, je comprends très bien qu'on veuille avoir des maisons dans chacun des arrondissements pour les comités, je n'ai aucun problème avec ça, je le partage. Mais j'ai quand même de la difficulté, quand on sait que nous, on est dans un arrondissement depuis dix (10) ans, l'arrondissement centre-nord, puis qu'on a un projet de centre et que le premier projet qui est proposé par les 2665 opposants, entre guillemets, parce qu'on n'est pas des opposants, on est des divergents, on est complémentaires, on n'a pas nécessairement la même vision des choses parce que nous, on met en valeur la culture, entre guillemets, professionnelle. Dans le sens où tous les artistes qui viennent chez nous sont payés décemment. On travaille à la mise en valeur des artistes de la tradition. Ils peuvent être porteurs de traditions, ça ne veut pas dire qu'ils 2670 gagnent leur vie à temps plein avec ça, mais c'est des maîtres.

2675 Et parallèlement, il y a d'autres organismes qui travaillent à faire en sorte de mettre en valeur les troupes qui vivent leur culture. Nous, on est plutôt pour dire on aimerait mieux... comme là, ce matin, on était en conseil d'administration puis on a statué qu'à la fin mai, on va organiser une rencontre Berbère-Québec, avec un couscous et méchoui, puis on va faire un lien entre les deux (2) communautés. Parce qu'on a embauché quelqu'un qui est de la communauté berbère et tout à coup, la jonction des cultures va se faire dans l'action.

Alors vous me demandez est-ce que... Tu sais, dans le fond, la vie va peut-être faire

2680 en sorte qu'on va travailler dans le même lieu, peut-être. Actuellement, on travaille sur des lieux distincts parce que les missions ne sont pas nécessairement les mêmes. Mais comme on dit, dans la vraie vie, quand on est intelligent, entre guillemet, des fois les choses se font de telle façon que les aboutissements sont pas ceux qu'on pensait, mais qui seront cela.

2685 Alors donc, on est ouverts, mais on aimerait bien, nous, faire en sorte que ce... Puis je veux dire, je ne pense pas qu'il y en ait treize (13) ou douze (12) dans un premier temps, il devrait y en avoir... commencer par une. Et nous, notre projet, il est déposé, il est écrit, il est scellé puis il se vit. Alors donc, est-ce que ça sera celui-là ou un autre, je n'en ai aucune idée, je ne suis pas le responsable politique des décisions politiques, mais chose certaine on va faire toutes les démarches nécessaires pour que la reconnaissance d'un centre de traditions vivantes qui, à la base, sera de nature d'un peuple, d'une nation québécoise comme ferment de choses.

2690

2695 Parce que souvent, ce qui est frustrant, c'est que moi, je suis contre la notion de multiculturalisme. Les cultures ne sont pas toutes égales entre elles. Il y a un peuple, il y a une nation au Québec et je pense qu'il doit y avoir, comme pour la langue, une façon de faire les choses que les gens s'associent à la démarche et qu'on ne contribue pas à la ghettoïsation.

2700 Alors dans ce sens-là, nous, on est ouverts au nous, on y travaille, mais on veut quand même être reconnus pour ce que l'on fait en sachant qu'on travaille à la culture, la culture dans le sens, comme je disais tantôt, on donne à peu près cent cinquante mille (150 000) de cachets d'artistes par année et on est très fiers de valoriser cette culture-là.

2705 Alors... Puis en même temps, ces mêmes débats là se font de façon internationale. Ce qu'on dit là, ces questions-là des troupes versus les artistes, ça... c'est international comme débat. Il y a deux (2) grands courants sur la planète, puis ils sont exactement ici à Montréal entre le patrimoine d'expression puis le patrimoine vivant. C'est la même notion planétairement. Et le monde qui vont venir à Montréal dans deux (2) semaines, ce sont du monde des musiques du monde, des musiques folk, des musiques trad, donc des gens qui sont préoccupés par la mise en valeur, le développement, la créativité, la culture vivante et qui n'est pas nécessairement de la représentation folklorisée de la culture.

2715 Alors moi, je n'ai jamais porté un costume parce que je suis contre ça, je suis de la culture du quotidien. Alors pour moi, il y a comme... et tous les gens qui viennent dans nos activités sont des gens qui sont de la culture du quotidien. On ne représente pas notre culture, on la vit. Alors dans ce sens-là, c'est un peu peut-être la ligne de démarcation qui est entre les deux (2), mais au-delà de ça on s'entend bien, puis on va faire de quoi ensemble si nécessaire.

2720

Mme JOCELYNE BEAUDET, COMMISSAIRE:

Merci.

2725 **LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Archambault?

2730 **M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:**

Oui. Est-ce que vous me permettez d'entrer dans le patrimoine bâti?

M. GILLES GARAND:

2735 Aucun problème.

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:

2740 C'est parce que pour une fois qu'on a quelqu'un qui a un projet d'église à recycler et on nous dit qu'il y a des problèmes de recyclage d'églises, on ne sait pas quoi faire avec. Vous, vous avez un projet puis vous vous faites dire: hum, peut-être pas cette église-là, il y a une surenchère.

M. GILLES GARAND:

2745 Non, c'est pas une surenchère. Je dirais, regardez, concrètement, là. Nous, on est... bon. On va faire un petit résumé de la chose. Alors nous, comme organisme, on a été appelés par notre conseil de développement économique, la CEDEC, centre-nord. Comme on est toujours à la recherche de financement pour l'organisme, au développement, on a été
2750 appelés à faire un plan de marketing, un plan de développement de l'organisme, un plan d'affaires dans lequel, à l'analyse de notre... en fait, on a fait un bilan de notre organisme dans ses plats et coutures pour voir l'ensemble de la démarche qu'on faisait, et qu'est-ce qu'on pouvait proposer comme développement.

2755 Et on s'est rendu compte qu'à ce moment-là, en deux mille (2000), on payait trente-cinq mille (35 000) par année de location à travers nos locaux, les chapiteaux pour le festival, et on s'est dit qu'à trente-cinq mille (35 000) de location par année, bien peut-être qu'on pourrait avoir un grand local, hein.

2760 Alors on a déposé à la CEDEC un projet qui s'appelait Espace Trad. On voulait comme avoir une étiquette moderne, hein. Espace Trad, ça faisait hot, c'est comme, tu sais, hein. Puis donc, un espace où, justement, on pourrait faire la transmission, les activités, un studio, tout ce qu'on veut avoir dans notre centre.

2765 Et à ce moment-là, la CEDEC nous a appelés en nous disant: regardez, il y a Bâtir

son quartier qui est un organisme de développement social, de logements communautaires, qui lorgne l'Église St-Alphonse. Parce qu'il y a... puis, bon. En arrière de l'Église St-Alphonse, il y a un terrain qui est inoccupé, qui pourrait servir de développement d'habitations.

2770 Alors on est allés voir ça, on est allés rencontrer les Rédemptoristes et on a... puis là, bien, il y avait l'église qui... personne ne savait quoi faire avec. Nous autres, on a dit: bien regardez, on va demander du financement pour faire l'étude qu'est-ce qu'on pourrait faire avec l'église. Et c'est comme ça qu'on est allés chercher quarante mille dollars (40 000\$) du gouvernement canadien pour faire une étude, ça nous a coûté quatre-vingts... en fait, c'est
2775 une étude qui vaut cent mille dollars (100 000\$). C'est pour ça que je dis qu'on a travaillé fort à un moment donné, tu sais, on est sur le terrain, tu sais.

Alors on a l'étude. On a fait faire aussi une étude patrimoniale par monsieur Jean-Claude Marsan, du lieu, et on a travaillé sur le projet. On était en conjonction avec tout ça. Et
2780 finalement, on a appris, après un an et demi (1 1/2), que probablement que l'Église St-Alphonse... En fait, il y avait aussi un projet de promoteur privé. Un promoteur privé qui voulait faire une espèce de centre d'accueil avec pharmacie. En tout cas, c'était compliqué, puis disons que je ne suis pas très fort sur les PPP personnellement, à moins que ce soit la politique du patrimoine populaire.

2785 Alors finalement, on a appris que l'archevêché de Montréal voulait probablement faire le Centre de l'église baptiste avec St-Alphonse. Mais on a rencontré le Monseigneur de l'arrondissement, monsieur Pierre Blanchard, parce que l'église est structurée aussi avec une structure exécutive, et monsieur Blanchard nous a proposé Ste-Cécile, Ste-Cécile patronne
2790 des musiciens et musiciennes, et son presbytère. Puis on est en démarche, là, on a une rencontre en mars pour voir ce qu'on peut travailler sur Ste-Cécile.

On a déjà déposé un projet à travers l'économie sociale en décembre dernier. En fait, quand on a déposé notre projet, que ça c'est douze millions (12M) celui-là, recyclage de
2795 l'église, réaménagement, les espaces, et caetera, puis les plans. Vous avez tout là-dedans. Juste pour donner un exemple de comment ça peut être fait.

Et bon, bien, tout le monde nous a regardés, le ministère de la Culture m'a dit: Gilles, douze millions (12M) de ce temps-là, c'est pas facile, il n'y a pas d'argent. Puis là, finalement,
2800 tout le monde est en train de te miner pour faire en sorte que ça n'arrive pas. Tu sais, dans le fond...

Or finalement, en décembre, on avait la possibilité de déposer un projet de financement en économie sociale, ce qui fait qu'on a réévalué notre projet avec Ste-Cécile
2805 puis on a baissé le coût à six millions point cinq (6.5M). Puis on a aussi travaillé à faire un... où on est actuellement, au 911, Jean-Talon, le Centre Jean-Marie Gauvreau, qui Jean-Marie

2810 Gauvreau a été le premier à faire un inventaire en mil neuf cent trente-neuf (1939) avec photographe, Paul-Émile Borduas photographe, il a été le premier à faire l'inventaire des savoir-faire à travers le Québec. Il était à ce moment-là, lui, directeur de l'École d'artisanat sur... l'École des métiers.

2815 Alors donc, ce centre-là aussi on avait déposé un projet pour voir, parce qu'il y a un projet Maison de la culture depuis dix (10) ans dans cette maison-là qui n'aboutit pas parce qu'ils ne sont pas dans le bon parti ou je ne sais pas trop. En tout cas, chose certaine, on a déposé aussi un projet...

2820 Nous autres, on est prêts à travailler avec des partenaires pour réaliser une maison du patrimoine. Elle sera-tu du patrimoine vivant ou du patrimoine, à quelque part on est pour la convergence. Exemple, bibliothèque nationale St-Sulpice sur St-Denis, il y avait un projet de maison du livre, ça a l'air qu'il n'existe plus le projet de maison du livre. Il y a-tu moyen de regarder un partenariat pour... il y a quatre (4) étages en arrière où il y avait des livres qui vont être vacants, il y a un grand trou de quatre (4) étages. Il y aurait peut-être moyen de penser à un projet qui réunirait tout le monde dans un projet de convergence commune.

2825 Alors nous, on est ouverts à toutes les options, excepté qu'on se dit qu'en faisant avancer le projet d'église, parce que le projet d'église, dans le fond, c'est quand tu regardes le vidéo qui a été fait, Nos églises, nos châteaux, très beau document, d'ailleurs, sur les églises à Québec, celle qui a été démolie puis celle qui a été recyclée par le théâtre.

2830 Parce que dans le fond, c'est la responsabilisation là-dedans, hein. L'archevêché est responsable, mais c'est les comités de paroisses qui ont la finalité. Alors donc...

2835 Alors donc, on est allés visiter Ste-Cécile. Et là, on a regardé le presbytère qui pourrait être le siège social, nos bureaux puis l'école puis ça serait bien intéressant. Puis à côté de l'église, bien, on... Là on nous a dit: bien regardez, on ne peut pas vous la vendre. Pas le bedeau mais le comité de paroisse ne voulait plus la vendre parce que dans le fond... Puis on aurait fait toute la démarche du financement, mais ça ne serait pas à nous. Il y a quelque chose d'incroyable là-dedans.

2840 Ça fait que là, on a reparlé à Monseigneur Blanchard qui nous a dit: regardez, c'est pas eux autres qui décident, on va se rencontrer en mars. Ça fait qu'on a...

2845 Alors moi, je pense que c'est un beau projet ça de recyclage d'église parce que dans le fond c'est des lieux communs, c'est des lieux d'histoire, c'est des lieux de vie commune puis c'est le peuple qui a payé ces bâtiments-là en quelque part.

Alors donc, on est prêts à travailler pour... En même temps on en a vu d'autres. On

2850 en a vu une à Portland, qui est une église, c'est le Centre irlandais à Portland. Aussi, il y en a une autre qui est en même temps une cathédrale à New York, là, St. John the Baptist, qui est à la fois... qui reste église, gros monument incroyable, mais qui est aussi un lieu d'exposition de l'histoire de Harlem.

2855 Alors donc, finalement, tout ça pour dire qu'on a un beau projet pour un recyclage d'église puis Ste-Cécile est à une échelle acceptable contrairement à St-Alphonse qui est gigantesque. Alors donc, c'est un peu ça, là, l'hypothèse et on aimerait bien la réaliser. Parce que dans le fond, on a là, pour nous, un outil extraordinaire pour la rencontre des cultures dans un projet...

2860 Tantôt vous posiez la question: quelle différence? Moi, je dirais la différence c'est simple. Moi, dans mon rêve, dans notre rêve qu'on a comme organisme, pour la même communauté, prenons exemple la communauté berbère, alors probablement que nous, on aimerait aboutir dans la cuisine des Berbères pour aller collecter la mémoire d'un joueur d'instrument de musique qui est à peu près pas connu puis qui a un bagage exceptionnel et que dans un festival suivant, il pourrait être mis en valeur. Alors donc, c'est aller fouiller les 2865 porteurs de traditions, ce que ne sont pas nécessairement ceux qui révèlent le spectacle dans le folklore.

2870 Puis on a voulu aussi se distancer de la notion de folklore parce qu'il y avait quelque chose qui était comme passéiste, antérieur. Même si c'est un magnifique mot folklore, c'est la science du peuple.

2875 Alors donc, tout ça c'est des petites définitions différentes, mais pour exprimer que finalement, nous autres, c'est vraiment le monde, le monde ordinaire, dans le quotidien, la vie, tu sais, la culture populaire, quoi.

Est-ce que j'ai répondu à votre question pour l'église?

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:

2880 Oui. Mais moi, ce qui m'intéressait, c'était la démarche que vous deviez faire pour en arriver. C'est parce que quand vous aviez parlé de la non-disponibilité. Mais oui, vous avez répondu.

2885 Je pourrais juste rajouter une chose cependant. Les subventions qui viendraient éventuellement, quand vous avez parlé du projet de dix millions (10M), il y a une partie de ça qui serait une compensation à la fabrique ou ce serait uniquement le projet de réaménagement?

M. GILLES GARAND:

2890

Compensation à la fabrique, en fait, dans le cas de St-Alphonse, le prix de vente c'était un million (1M). En fait, c'est pas nous qui l'avions annoncé, c'est... en tout cas, c'est à travers Bâtir son quartier qui était comme notre mandataire pour le développement du projet. Or, finalement, il avait annoncé un million (1M). Mais dans l'écriture qui est ici, c'est de... puis on leur a dit, c'est... on est certainement capables, il y a une bonne marge entre un dollar (1\$) puis un million (1M).

2895

M. YVES G. ARCHAMBAULT, COMMISSAIRE:

2900

Mais c'est parce que vous avez mentionné que c'était les citoyens qui avaient payé pour. Mais sauf que si ça devient un... c'était donc des citoyens paroissiaux, c'était local, tandis que si un projet comme le vôtre ça devient...

M. GILLES GARAND:

2905

Bien, je dirais d'une part qu'un projet comme celui-là, il est avant tout... Moi, je pense que pour... tout projet de développement de valeur internationale, parce que nous autres, on travaille sur un projet international, parce que dans le fond on est au coeur d'un réseau, on travaille depuis des années à tisser un réseau international de gens qui sont en connivence, qui sont dans le Folklife, dans le patrimoine vivant, dans toutes ces notions-là, et un de nos mentors, c'est quand même le Smithsonian à Washington qui, à chaque année, organise un festival. C'est pour ça tantôt je disais le Festival du patrimoine vivant de Montréal, parce qu'à Washington, à toutes les années, il y a un magnifique festival sur la Grande Place en face du Capitole qui dure une semaine et il y a là à chaque année...

2910

2915

En fait, il y a des ethnologues qui, dans chacun des états américains, font l'inventaire des ressources de patrimoine vivant dans les différents champs de culture, contes, les musiques, artisanat, à savoir forgerons, et caetera, et caetera, et qui prépare une programmation qui va être présentée l'été sur la Grande Place à Washington, et c'est en plein air. C'est absolument extraordinaire comme lieu. Et en plus de ça, à chaque année il y a un pays qui est invité.

2920

Alors donc, il y a vraiment un travail, je dirais, fondamental. Parce que dans le fond, c'est la chaîne. Alors du monde... Parce que dans le fond, comme je disais tantôt, le projet de centre nous autres, c'est aussi et avant tout... ce n'est pas un projet de loisir culturel, c'est un projet de création d'emploi culturel. Parce que dans le fond, on regarde tous les jeunes qui sortent des universités en ethnologie, ils n'ont pas d'ouvrage. Alors comment est-ce qu'on peut créer un projet qui va faire en sorte que la chaîne...

2925

2930

Exemple, tu parles de Montréal. Comment est-ce qu'on peut collecter les mémoires

à Montréal? Alors donc, ça veut dire qu'il faut avoir un projet de collectage. Et moi, je trouvais que celui exemplaire qui pourrait servir de guide, celui de la ville de Montréal de ses employés, je trouve que là il y a une source exceptionnelle de... parce qu'on parle de l'histoire. On parle de l'histoire par des témoins qui l'ont vécu. C'est encore mieux qu'écrit, c'est la parole. Alors quand on dit le geste, la parole, c'est ça pour nous, c'est le...

2935

Alors donc, est-ce qu'on peut créer un projet pilote de collectage de mémoire? La Ville pourrait en être un, comme il pourrait y en avoir un autre dans un arrondissement, dans un quartier. Donc, pour moi, la notion de local... On dit patrimoine local ou patrimoine de proximité. Pourquoi? Parce que c'est celui de ton voisin, de ta voisine que tu ne connais pas nécessairement, qui est porteuse d'un savoir. Tu sais, dans ce sens-là il y a une nécessité là, c'est tous des... L'inventaire, ça peut être...

2940

Alors pour moi, patrimoine de proximité, patrimoine local veut dire que t'as une préoccupation de ton premier territoire. Alors Montréal c'était quoi, c'est les paroisses. Alors les églises, c'est les paroisses.

2945

Ensuite de ça, c'est quoi? Après ça... là c'est devenu l'arrondissement qui est plus géographique. Donc, en même temps, nous, comme organisme, on travaille avec l'arrondissement. Parce que dans le fond, la Maison de la culture est dans l'arrondissement. Alors donc...

2950

Puis ensuite de ça, bien, t'es dans Montréal. Alors disons le territoire... bien même temps, t'es Montréal métropole. Puis en même temps, bien, tu fais venir des artistes du Québec et de l'étranger. Donc, finalement, pour devenir international il faut que tu sois avant tout local pour avoir une vision.

2955

Puis dans le fond, quand on parle des patrimoines, exemple les musiciens et musiciennes qui vont venir de quarante-cinq (45) pays dans deux (2) semaines, bien c'est du patrimoine local. L'île de la Réunion, Nathalie Natiambe de l'île de la Réunion, c'est du patrimoine local, patrimoine national exporté.

2960

Alors c'est toutes ces notions-là de convergence sur lesquelles on travaille depuis des années et qui, on pense, devraient prendre racine dans un lieu qui s'appelle le Centre de traditions vivantes qui est une maison active, dynamique, qui va vivre sept (7) jours par semaine, qui va être...

2965

Puis en même temps, un projet d'emploi. Ça, ça veut dire qu'on peut être en lien très facilement avec les deux (2) grandes universités à Montréal, Université de Montréal, faculté de musique où il y a les musiques du monde, et Sylvie Genest qui enseigne, qui est la pianiste d'Yves Lambert de la Bottine Souriante, qui enseigne à l'Université du Québec à la faculté de musique.

2970

2975 Donc, on pourrait certainement être en lien aussi avec la Grande bibliothèque. Parce que dans le fond, il faut qu'il y ait des lieux d'action, des lieux d'action et de visibilité, de mise en... Alors moi, on est en complément de notre projet, on a déposé un projet qui... comment est-ce qu'on peut créer notre centre de diffusion, un centre de documentation.

2980 Moi, je connais à peu près dix (10) personnes qui ont, dans leur salon, des collections absolument incroyables, hein, des collections privées en quelque part, qu'on pourrait inventorier et les mettre dans un centre comme celui-là de documentation qui va devenir un centre exceptionnel parce que les collections sont exceptionnelles. Alors donc, on est en train de travailler là-dessus.

2985 Ça, ça fait quoi? Ça veut dire que tu vas chercher des jeunes, des étudiants et étudiantes, il y a des nouveaux professionnels qui rentrent sur le marché de l'emploi, qui vont travailler dans des projets organisés, structurants de développement. Alors c'est dans ce sens-là qu'on travaille, nous autres. On travaille pour le développement durable d'une culture durable organisée, systématisée.

2990 C'est pour ça quand la Ville dit: projet de dix (10) ans. Parfait, assoyons-nous, réfléchissons-y puis organisons-le, comme ça, ça va arriver.

LA PRÉSIDENTE:

2995 Vous êtes bien vivant, Monsieur Garand. Merci beaucoup.

M. GILLES GARAND:

3000 Non, mais je veux dire, c'est... ce qui est fou là-dedans, c'est que mon plus grand motif dans tout ça, c'est la reconnaissance de cette culture populaire fondamentale issue de la tradition que j'ai... C'est incroyable la richesse qu'elle porte.

3005 Exemple, dans le cadre de notre événement pour la clôture, on fait venir monsieur Marcel Messervier, fabricant d'accordéons de Montmagny, qui est un porteur de traditions, son père faisait des accordéons, il fait des accordéons. Ces accordéons, l'autre jour, il était à la boutique quelqu'un du Danemark chez moi, qui est venu chercher... il s'est fait faire un accordéon, il était au Danemark, il a appelé, il a fait commander son accordéon puis il est allé le chercher chez monsieur Messervier à Montmagny. Alors on veut rendre... comme la planète est ici, on veut rendre hommage à monsieur Messervier parce que dans le fond, c'est ça le monde, c'est ça le beau monde qu'on veut valoriser, c'est celui qui fait la culture au quotidien, anonyme souvent, qui est un ardent... tu vas chez eux, tous les jours il est en train de travailler dans sa petite boutique. C'est un porteur de traditions, c'est un savoir-faire exceptionnel.

3015

Puis son instrument, il raisonne partout sur la planète, dans les grandes salles de concerts, dans les petites cuisines, puis il y a le son en arrière de ça, c'est quoi, c'est le son québécois, c'est-à-dire une sonorité qu'on a inventée. Parce que ça c'est un jeu de hanche, hein, c'est une sonorité, donc on invente... et c'est sa signature.

3020

Alors c'est ça, nous, qu'on veut mettre en valeur, c'est notre fierté, c'est cette dynamique-là qui fait que quand l'air de violon, comme disant Jean Du Berger, quand l'air de... Avant hier, il y avait le Mardi Gras, on jouait pour une soirée de conteurs au Mardi Gras sur la rue St-Hubert, et à un moment donné tout le monde s'est mis debout puis s'est mis à danser. Ça c'est fantastique. Parce que là, tout à coup, ta musique lève les pattes du monde et là, qu'est-ce qui arrive, il arrive un phénomène culturel qui s'appelle la veillée. Et c'est pour ça que nous, on s'est définis comme Les arts de la veillée.

3025

On n'est pas juste des arts de la scène, parce que les arts de la scène, t'es souvent passif, tu regardes. Les arts de la veillée, bien, c'est: je vais vous conter une histoire, je vais vous chanter une chanson, ah bien regarde donc, vous en chantez une, venez-vous en donc. Dans le fond, c'est un phénomène culturel qui nous est propre, qui est ouvert, qui est générateur de culture et qui fait qu'on établit la rencontre entre tout le monde dans le plaisir. Merci.

3030

3035

LA PRÉSIDENTE:

Merci à vous, Monsieur Garand. N'oubliez pas de les...

3040

M. GILLES GARAND:

Non. Je vous laisse tout ça là.

3045

LA PRÉSIDENTE:

Alors l'assemblée est close pour cet après-midi. Nous reprenons ce soir à dix-neuf heures (19h00). À tout à l'heure.

3050

FIN DE LA SÉANCE

=====

3055 Je, soussigné, **DONALD DUFOUR**, sténographe judiciaire, certifie sous mon serment d'office
que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténo-
graphiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout conformément à la Loi.

ET J'AI SIGNÉ:

3060 _____
DONALD DUFOUR, s.o.